

Le Président de la République présidera cette cérémonie au stade de Colombes

LES JEUX OLYMPIQUES

AUJOURD'HUI : Cérémonie d'ouverture des Jeux de la VIII^e Olympiade. — A 10 h. : même cérémonie à Notre-Dame de la Chapelle. — A 15 heures, au Polo de Bagatelle : match Grande-Bretagne contre France.

LA FIN DU TOURNOI DE FLEURET



M. Roger Ducrot, vainqueur de l'épreuve individuelle.



M. Olier (Anglais) et Davis (Américain), première et seconde de l'épreuve des dames.

A la troisième page : LE TOUR DE FRANCE

Bigotchia, vainqueur de l'étape Luchon-Perpignan

LE TOURNOI DE WIMBLEDON

L'Anglaise miss Mac-Kane succède à M^{lle} Suzanne Lenglen

comme championne du monde de tennis

Londres, 4 juillet (d. Petit Parisien). — La finale du championnat du monde de tennis simple dames s'est disputée aujourd'hui sur le court central de Wimbledon, entre miss Mac-Kane, représentante de la Grande-Bretagne, et miss Elen Wills, la célèbre championne américaine, en qui les critiques sportifs anglais voyaient volontiers le vainqueur désigné, en l'absence de Suzanne Lenglen.

L'épreuve, qui a été des plus mouvementées, s'est cependant terminée par la victoire de la joueuse britannique. Miss Wills a bien engagé la lutte et, après avoir eu nettement le meilleur, s'est assurée le premier set par 6-4. Encouragée par cet heureux début, elle a poursuivi ses succès et réussi à mener le jeu par 4-1. C'est alors que miss Mac-Kane, se ressaisissant tout d'un coup, a fait preuve d'une maîtrise parfaite de la balle et s'est adjugé le second set par 6-4. La phase finale a été chaudement disputée, miss Mac-Kane menant d'abord par 7-3, puis perdant le jeu suivant, pour gagner finalement par 6-4.

LA QUESTION DES HUIT HEURES

A la suite de la visite faite dimanche dernier par le ministre du Travail anglais, M. Tom Shaw, à M. Justin Godart, ministre du Travail, au sujet de la ratification de la convention de Washington sur les huit heures, le ministre du Travail belge, M. Eschoffen, qui n'avait pu assister à l'entretien, a fait savoir qu'il était entièrement d'accord avec les résolutions prises par les gouvernements français et anglais.

Une entrevue aura lieu très prochainement à ce sujet entre M. Justin Godart et M. Eschoffen.

M^{me} DE ROUVRE femme du caissier des chemins de fer de l'Etat TUÉE PAR UN TAXI

DEUX AUTRES PASSANTES SONT CONTUSIONNÉES PAR LE MÊME VÉHICULE

Mme Charles de Rouvre, âgée de 49 ans, femme de l'homme de lettres et caissier des chemins de fer de l'Etat, demeurant 24, boulevard des Batignolles, traversait, hier matin, la rue de Clichy, lorsqu'elle fut soudain renversée par un taxi qui conduisait le chauffeur Guillaume Monier, demeurant à Vanves. Transportée sans connaissance à l'hôpital Lariboisière, Mme de Rouvre expirait quelques instants après.

Le taxi ayant fait une embardée à la suite de ce premier accident, monta sur le trottoir, où deux autres passantes et un bébé de trois ans furent à leur tour heurtés par la voiture.

Ce sont Mmes Psillary, 25 ans, 12, rue de Parme, qui poussait une voiture où se trouvaient son jeune enfant et Marie Fossier, 62 ans, couturière, 210, rue Saint-Maur.

Ces deux dames, assez sérieusement contusionnées, ont été, sur leur demande, reconduites à leur domicile.

M. Legrand, commissaire du quartier Saint-Georges, a gardé à sa disposition le chauffeur Monier.

« Rendu de fatigue je dormais sur mon volant »

C'est l'excuse que donne l'Anglais Frize, dont le taxi heurte, rue de la Chapelle, une jeune fille.

M. Warrain, juge d'instruction, a interrogé, en présence de M^{re} Frédéric Allain, l'Anglais John Frize, conducteur d'automobile, qui, le 29 juin, à 6 heures du matin, avenue du Bois, renversa et tua Mlle Simone Prié. Celle-ci suivait à bicyclette, avec son père, le trottoir de droite et fut projetée à plusieurs mètres de distance.

Le chauffeur a exprimé des regrets de cet accident, expliquant que, rendu de fatigue, il dormait sur son volant.

Un certain nombre de témoins, dont plusieurs entendus à la demande de M^{re} Campinchi, partie civile, au nom de M. Prié, ont déclaré que l'auto marchait à 80 et même à 100 à l'heure !

POUR FAIRE BAISSER LE COUT DE LA VIE

PREMIÈRES MESURES

M. Raynaldy, le nouveau ministre du Commerce, a décidé, ainsi, que nous l'avons annoncé, de prendre des mesures à l'effet de faire baisser le coût de la vie.

Ces mesures seront de trois ordres :

1^{re} Création d'un comité consultatif du commerce.

Le décret instituant cet organisme paraîtra dimanche ou lundi à l'Officiel, ainsi que l'arrêté ministériel désignant ses membres.

2^{re} Création d'un office commercial chargé de centraliser tous les renseignements sur les prix divers des denrées et des matières premières de façon que puisse être suivie, au jour le jour, la vie économique du pays.

3^{re} Instauration d'une politique des matières premières.

On déclare au ministère du Commerce que l'unité de vues la plus grande présidera à l'action de ces organismes.

LE DROIT DES BAIGNEURS A S'ABILLER ET A SE DÉSHABILLER SUR LES PLAGES

Par arrêté en date du 1^{er} avril 1904, par règlement général de police, le maire de Biarritz avait interdit (article 69) aux personnes voulant se baigner dans la mer de s'habiller ou de se déshabiller sur les plages, faisaient ou dans tout autre lieu que dans les établissements de bains. C'est ainsi que des propriétaires de villas n'avaient pas même le droit de se dévêtir ou de se vêtir chez eux.

M. Beaugé, avocat à Paris, s'étant vu appliquer par deux fois, en septembre et octobre 1923, cette disposition réglementaire, qu'il estimait abusive et illégale, avait déféré l'arrêté du maire de Biarritz au conseil d'Etat, en vue d'obtenir l'annulation de l'article visé ci-dessus.

A l'appui de sa requête, M. Beaugé soutenait, par l'organe de son avocat, M^{re} Tabureau, que l'arrêté était entaché de détournement de pouvoirs, le maire s'étant servi de ses pouvoirs de police pour assurer la fréquentation obligatoire d'un établissement de bains payant redevance à la ville.

Le conseil d'Etat a annulé la disposition de l'article 69 du règlement attaqué en motivant sa décision comme suit :

Considérant que s'il appartient au maire de prendre des mesures nécessaires en vue d'assurer le maintien du bon ordre et la décence sur les plages de la mer, sur les voies et sur les lieux publics, il ne peut pas, comme il l'a fait, édicter une prescription qui dans la généralité de la soirée en l'absence de tout effet d'indécence, de salubrité ou de sécurité, déshabiller en un point quelconque du rivage quel que soit son éloignement des habitations et même dans les habitations particulières.

Considérant, d'autre part, qu'il résulte des pièces versées au dossier que dans son ensemble la disposition attaquée a été uniquement motivée par l'intérêt financier de la ville de Biarritz et qu'elle est par suite entachée de détournement de pouvoirs.

La maman des quatre jumelles reçoit la médaille de la Famille française

M. Justin Godart, ministre du Travail, de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, a décerné à Mme Auguste Monier, qui vient de mettre au monde quatre jumelles, la médaille de bronze de la Famille française, qui lui est accordée au titre de reconnaissance nationale.

LES PARISIENS ONT FAIT AU PRINCE DE GALLES UN ACCUEIL ENTHOUSIASTE

Accompagné du prince Henry d'Angleterre, il fut reçu à la gare du Nord par une délégation d'athlètes britanniques et la musique d'un bataillon d'Highlanders.

Le prince de Galles, accompagné du prince Henry d'Angleterre, qui visite pour la première fois notre capitale — est arrivé hier soir par la gare du Nord.

A ce moment où l'afflux des Parisiens vers les trains de banlieue est particulièrement intense, une foule considérable s'était massée sous le hall pour saluer notre hôte. Une délégation d'athlètes britanniques venus pour les jeux olympiques — hommes et femmes vêtus de bleu et blanc — conduite par lord Galagan, était rangée sur le quai d'arrivée et tout près la musique du 2^e bataillon du « Queen Own Cameron Highlanders », dirigée par le capitaine Christison, attirait tous les regards. Tambours vêtus d'écaille, « bag pipes » aux vestes écarlates, tous portant le « kilt » avaient fière allure.

A six heures quinze, le train entre en gare. Le prince de Galles et son frère, le prince Henry, descendirent du wagon-salon, aussitôt salués par lord Greve, ambassadeur d'Angleterre ; sir Graham, ministre d'Angleterre ; l'attaché naval Diekens en grande tenue, le général Glyn.

M. Becc de Fouquières, le commandant de Bayne, représentant le Président de la République, le directeur des Chemins de fer du Nord reçurent les deux princes à leur descente du train.

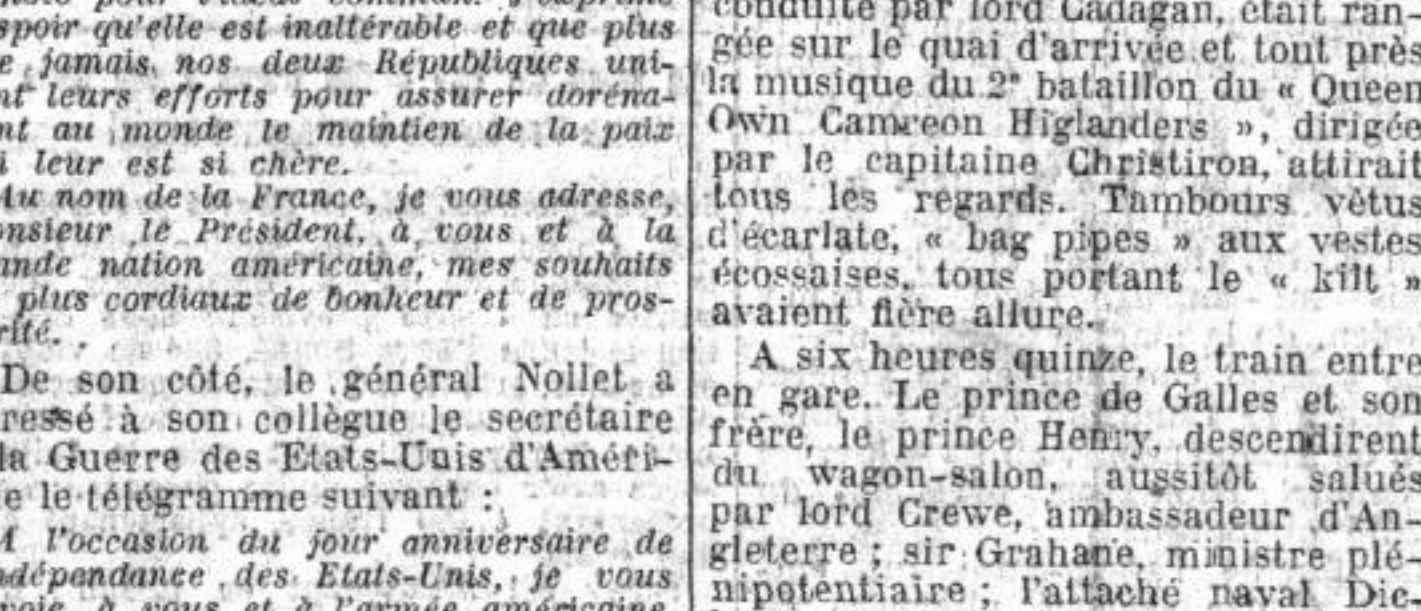
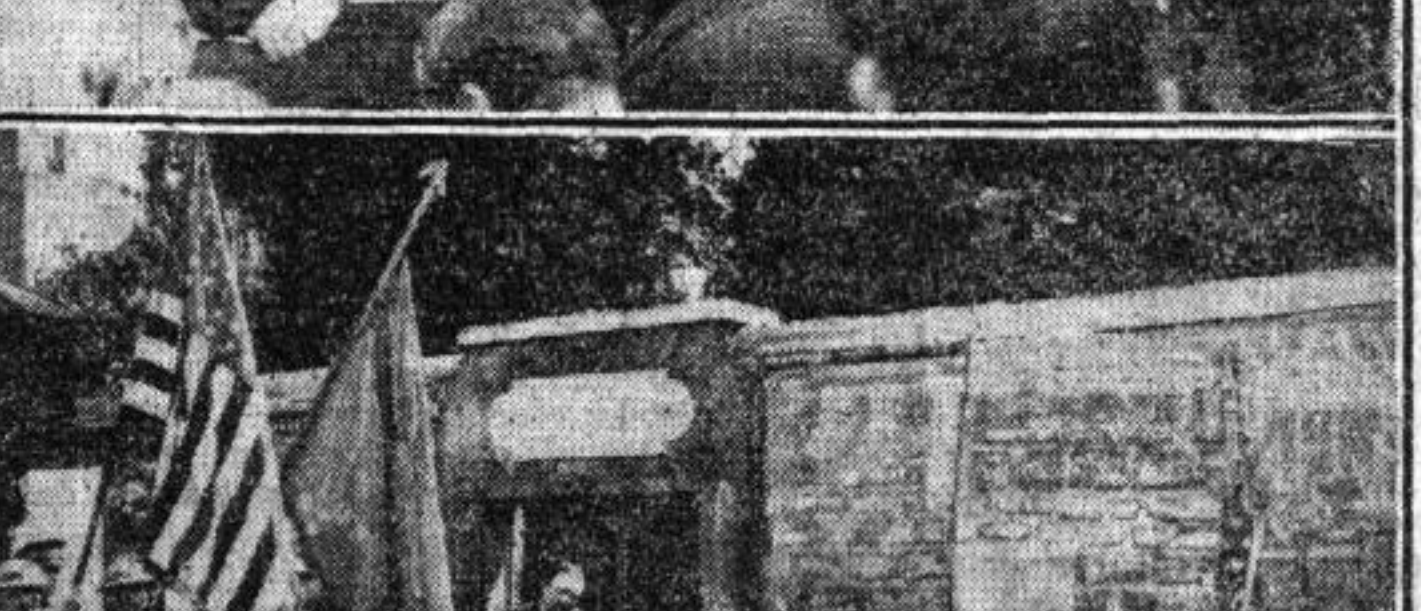
Souriant et distribuant des shake-hand le prince de Galles, vêtu de gris foncé, fut salué par une formidable ovation à laquelle se mêlaient nombre de « hurrahs » britanniques.

Sur le quai, un détachement de la garde municipale présentait les armes, cependant que la musique des « highlanders » jouait l'hymne de bienvenue. Eclairs de magnésium, acclamations répétées... Les deux princes montèrent dans la limousine qui les amena à l'ambassade d'Angleterre où un dîner fut donné dans la soirée en leur honneur.

La visite officielle du prince de Galles durera jusqu'à lundi.

Le prince de Galles, aujourd'hui à l'Elysée. Dans l'après-midi, il assistera, en sa qualité de vice-patron de l'association olympique britannique, à l'ouverture officielle des Jeux olympiques faite par le Président de la République.

Lundi matin, il ira déposer une couronne sur la tombe du Soldat inconnu. Puis il assistera, aux côtés de M. Doumergue, à l'inauguration, en la basilique Notre-Dame, d'une plaque apposée à la mémoire des militaires de l'Empire britannique « tombés pour la cause commune, 1914-1918 ». Il procédera ensuite à l'inauguration des nouveaux locaux de la Légion britannique. Dans la soirée, le prince présidera le banquet de l'Association olympique britannique.



TEMPS PROBABLE : Région parisienne. — Temps orageux par ciel nuageux ou très nuageux, et vent faible de sud à sud-ouest ; quelques averses orageuses ou grêles. Température stationnaire. Nuit : 16°. Jour : 21°.

EN FRANCE. — Situation orageuse sur toute la France et même temps qui sur la région parisienne.

SOLEIL : lever 4 h. 55 ; coucher 20 h. 54. LUNE : premier quartier le 5, pleine le 6.

AVANT LA CONFÉRENCE LONDRES ET PARIS S'EXPLIQUENT SUR LES SUGGESTIONS ANGLAISES JOINTES AUX LETTRES D'INVITATION

LE CONSEIL DES MINISTRES EN A LONGUEMENT DÉLIBÉRÉ HIER MATIN

Sir Eyre Crowe a donné à M. de Saint-Aulaire les éclaircissements demandés au Foreign Office par le Quai d'Orsay

Le malentendu entre les gouvernements britannique et français au sujet du programme de la conférence de Londres n'est pas encore entièrement dissipé.

Sans doute, le Foreign Office a tenu à faire savoir, dès hier, au Quai d'Orsay, que les suggestions qui accompagnent les invitations aux puissances expriment uniquement le point de vue britannique et n'engagent aucunement, comme M. Herriot le soulignait avant-hier, le gouvernement français.

Il n'en reste pas moins vrai que l'on éprouve une légitime surprise à constater que le Foreign Office, à qui incombe la tâche de lancer les invitations, ne s'est pas efforcé de préciser les invitations aux puissances exprimant uniquement le point de vue britannique et n'engagent aucunement, comme M. Herriot le soulignait avant-hier, le gouvernement français.

Cette omission est d'autant plus regrettable que les questions soulevées par l'exposé britannique sont de celles qui n'avaient pas abouti à un accord lors de l'entrevue des Chequers et présent, par ailleurs, un intérêt capital pour la France.

Une des suggestions britanniques, notamment, tend, comme on sait, à dessaisir la commission des réparations, pour la constatation des manquements possibles de l'Allemagne, en faveur d'un organisme nouveau.

A ce sujet, le sentiment du gouvernement français, ainsi que le prouvent les déclarations de M. Herriot devant les commissions du Sénat et devant celles de la Chambre, n'a jamais varié. C'est la commission des réparations qui a décidé la constitution des comités d'experts ; c'est elle que les comités Dawes et Mac Kenna ont remis leurs rapports. C'est elle qui, après les avoir adoptés, a conseillé aux divers gouvernements de souscrire aux conclusions de ces rapports. Ce serait donc sortir complètement du cadre fixé par

le plan des réparations, si l'on créait un organisme nouveau, ce qui n'est pas le but de la suggestion britannique.

Le conseil des ministres qui s'est réuni dans la matinée, à l'Elysée, sous la présidence de M. Doumergue, avait consacré presque toute sa séance aux questions relatives à la conférence future et en avait longuement délibéré.

On verra, par la dépêche de notre correspondant, de quelle façon, à Londres, on essaie d'expliquer comment les choses se seraient passées.

Il nous reste à exprimer l'espoir que le malentendu qui vient de surgir n'aura pas de lendemain et que l'entente cordiale se présentera éternellement unie à la conférence du 16 juillet.

LES DÉCLARATIONS DE M. HERRIOT AUX COMMISSIONS DE LA CHAMBRE

Les députés attendaient avec une certaine impatience le résultat de l'audition de M. Edouard Herriot par les commissions réunies des finances et des affaires étrangères de la Chambre, auditions qui vont porter sur le voyage du président du Conseil aux Chequers et sur le programme de la conférence de Londres du 16 juillet.

Pendant trois heures, le président du Conseil a fait un exposé clair et complet de sa politique et répondu aux nombreuses questions qui lui ont été posées.

Le plan des experts, dit-il, a été adopté. Pour sa mise en œuvre, il faut des garanties financières, des garanties d'exécution et une organisation du contrôle.

A ce sujet, le Premier britannique a nettement déclaré, aux Chequers, que si l'Allemagne n'effectuait pas le plan Dawes, l'Angleterre serait aux côtés de la France comme en 1914.

La question délicate est celle des manquements. Par qui seront-ils constatés ? Il semblerait naturel et normal que ce fût par la commission des réparations.

Le gouvernement anglais n'est pas de cet avis et ne veut pas subordonner son concours militaire à une telle décision.

Il semble désirer qu'un autre organisme d'arbitrage décide en pareille matière.

D'où divergence de vues avec le gouvernement français. La sécurité préoccupe à juste titre les deux premiers ministres, d'autant plus qu'en dehors du contrôle, de la régie des chemins de fer, va se poser, en janvier prochain, le titre de l'article 429 du traité de Versailles, l'évacuation par les Anglais de la zone de Cologne.

Sur ce point, si les juristes britanniques estiment que l'évacuation doit se produire, les milieux militaires sont d'un avis opposé.

Aux Chequers, M. Herriot a cherché à obtenir de son interlocuteur des précisions sur la question des dettes interalliées.

M. Mac Donald estime qu'il n'y a pas de lien juridique entre le rapport Dawes et les dettes.

Il considère que du moment où le plan Bonar Law n'a pas été adopté, son gouvernement garde toute sa liberté.

Quant au pacte de garantie, qui est la chose la plus désirable qu'il soit, il est permis d'espérer qu'il sera réalisé.

La conversation des Chequers est tout à fait rassurante à cet égard. Cela est d'autant plus vraisemblable qu'il n'y a pas de lien juridique entre le rapport Dawes et les dettes.

Il est, en outre, intéressant d'affirmer que M. Ramsay Mac Donald a pour notre pays une affection au moins égale à celui qui à Cannes faisait cette proposition.

Toutefois, à mesure que le temps passe, les souvenirs de la guerre s'effacent, et les deux gouvernements se rapprochent.

LES CÉRÉMONIES DE L'INDÉPENDENCE DAY

En haut : M. Herriot, parlant devant la plaque commémorative apposée sur la façade de 22 de l'avenue des Champs-Élysées, siège du comité Franco-Américain. Cette plaque, qu'on voit à droite, porte, gravées en lettres d'or, les paroles célèbres des quatre derniers ambassadeurs américains à Paris.

En bas : M. Herriot, parlant au nom de la « Légion américaine » devant le monument aux morts américains de la place des États-Unis.

(A la deuxième page, le détail des cérémonies de la journée.)

TELEGRAMMES OFFICIELS

Le Président de la République a adressé à M. Calvin Coolidge, président des États-Unis d'Amérique, le télégramme suivant :

Interprétant fidèlement les sentiments du peuple français, je tiens à l'associer de tout cœur à la célébration de la fête de l'Indépendance.

L'ardent amour de la liberté qui anime nos deux peuples a créé entre eux une affection profonde qui s'est éternisée au cours de l'histoire par les dures épreuves que nous avons supportées ensemble pour l'idéal commun. L'espérance que nous avons eue et que nous aurons toujours de voir nos deux Républiques unir leurs efforts pour assurer dorénavant au monde le maintien de la paix qui leur est si chère.

Au nom de la France, je vous adresse, Monsieur le Président, à vous et à la grande nation américaine, mes souhaits les plus cordiaux de bonheur et de prospérité.

De son côté, le général Nollet, à l'adresse de son collègue le secrétaire à la Guerre des États-Unis d'Amérique, le télégramme suivant :

À l'occasion du jour anniversaire de l'indépendance des États-Unis, je vous envoie, à vous et à l'armée américaine, le salut cordial de l'armée française.

L'AMBASSADE AU VATICAN

Le régime actuel ne sera pas modifié avant la discussion du budget de 1925.

C'est mardi prochain, nous l'avons dit, que doit venir devant le Sénat la discussion des interpellations sur la politique extérieure, intérieure et financière du gouvernement. Ces interpellations émanent de MM. Massaban, Louis Dausset, Bompard et Jany.

On pensait que s'y joindrait l'interpellation de M. Jonnart sur la question de l'ambassade au Vatican.

Nous avons demandé à M. Jonnart s'il entendait faire venir avant les vacances ces interpellations sur les déclarations du gouvernement relatives à l'ambassade au Vatican.

M. Jonnart nous a répondu que le groupe de l'Union républicaine, dont il fait partie, a décidé de ne faire porter le débat du 8 juillet que sur la politique extérieure (réparations et sécurité).

Il a ajouté que le président du Conseil, en réponse à une question qui lui a été posée au nom du groupe, a déclaré que le gouvernement n'inscrirait ses intentions sur la question de l'ambassade au Vatican dans le projet de budget de 1925 et qu'il se proposait de ne pas modifier d'ici à la discussion de ce budget, le régime actuel, sauf incident imprévu forçant le gouvernement à intervenir.

Dans ces conditions, M. Jonnart présentera ses observations lors de la discussion du budget et c'est seulement à l'après-midi, à l'heure où se fera l'interpellation, que sera posée la question de l'ambassade au Vatican.

Le procès-verbal

Le procès-verbal communiqué à la presse, à l'issue de la réunion, résume les renseignements que nous venons de donner. Détachons en cependant cette phrase :

Après l'audition de M. Herriot, de nombreuses questions lui ont été posées par divers membres, notamment MM. Klotz, Briand, Nogaro, Franklin-Bouillon, etc.

M. Briand, notamment, a émis la suggestion que l'heure serait peut-être propice pour reprendre avec Londres la question du pacte de garantie qui devait être sur le point d'aboutir à la conférence de Cannes.

Ajoutons que M. Klotz se propose, après le débat qui doit avoir lieu mardi, au Sénat, de demander à M. Herriot de revenir devant les commissions réunies de la Chambre, en vue d'un débat où le président du Conseil pourrait, trouver des facilités pour la prochaine conférence.

Comment on explique à Londres le malentendu sur la note d'invitation.

Comment on explique à Londres le malentendu sur la note d'invitation.

Comment on explique à Londres le malentendu sur la note d'invitation.

Comment on explique à Londres le malentendu sur la note d'invitation.

Comment on explique à Londres le malentendu sur la note d'invitation.

Comment on explique à Londres le malentendu sur la note d'invitation.

Comment on explique à Londres le malentendu sur la note d'invitation.

Comment on explique à Londres le malentendu sur la note d'invitation.

Comment on explique à Londres le malentendu sur la note d'invitation.

Comment on explique à Londres le malentendu sur la note d'invitation.

Comment on explique à Londres le malentendu sur la note d'invitation.

Comment on explique à Londres le malentendu sur la note d'invitation.

Comment on explique à Londres le malentendu sur la note d'invitation.

Comment on explique à Londres le malentendu sur la note d'invitation.

Comment on explique à Londres le malentendu sur la note d'invitation.

Comment on explique à Londres le malentendu sur la note d'invitation.

Comment on explique à Londres le malentendu sur la note d'invitation.

Comment on explique à Londres le malentendu sur la note d'invitation.

Comment on explique à Londres le malentendu sur la note d'invitation.

Comment on explique à Londres le malentendu sur la note d'invitation.

Comment on explique à Londres le malentendu sur la note d'invitation.

Comment on explique à Londres le malentendu sur la note d'invitation.

Comment on explique à Londres le malentendu sur la note d'invitation.

Comment on explique à Londres le malentendu sur la note d'invitation.

Comment on explique à Londres le malentendu sur la note d'invitation.

Comment on explique à Londres le malentendu sur la note d'invitation.

Comment on explique à Londres le malentendu sur la note d'invitation.

Comment on explique à Londres le malentendu sur la note d'invitation.

Comment on explique à Londres le malentendu sur la note d'invitation.

Comment on explique à Londres le malentendu sur la note d'invitation.

Comment on explique à Londres le malentendu sur la note d'invitation.

Comment on explique à Londres le malentendu sur la note d'invitation.

Comment on explique à Londres le malentendu sur la note d'invitation.

Comment on explique à Londres le malentendu sur la note d'invitation.

Comment on explique à Londres le malentendu sur la note d'invitation.

Comment on explique à Londres le malentendu sur la note d'invitation.

Comment on explique à Londres le malentendu sur la note d'invitation.

Comment on explique à Londres le malentendu sur la note d'invitation.

Comment on explique à Londres le malentendu sur la note d'invitation.

Comment on explique à Londres le malentendu sur la note d'invitation.

Comment on explique à Londres le malentendu sur la note d'invitation.

Comment on explique à Londres le malentendu sur la note d'invitation.

Comment on explique à Londres le malentendu sur la note d'invitation.

Comment on explique à Londres le malentendu sur la note d'invitation.

Comment

voient en prêts et souscriptions d'actions ou obligations aux sociétés d'habitations à bon marché.

Chaque année, c'est un milliard 200 millions qui doivent être capitalisés pour assurer le paiement des rentes viagères des assestés; c'est la moitié, soit 600 millions qui permettra d'édifier des logis salubres.

Le gouvernement pense que des propositions sont vaines, si on n'empêche pas le temps gagné ainsi à favoriser la construction de nouveaux immeubles. (Vifs applaudissements.)

Dans le projet en discussion, M. Garachery ne trouve pas une garantie suffisante pour les locataires menacés d'expulsion.

— Il faut éviter, dit-il, toutes les difficultés de procédure qui, jusqu'ici, ont parfois placés les locataires dans des situations intolérables; et, dans l'état actuel de la crise du logement, il ne faudrait pas fixer de date à la fin des propositions. Nous voulons que toute expulsion soit impossible jusqu'à ce que la crise du logement ait pris fin.

M. LEVASSEUR, rapporteur. — Comment pourriez-vous constater la fin de cette crise? Ce sont des maires et des préfets qui sont appelés à en décider, et ainsi on aboutirait à des résultats contraires à ceux que vous recherchez.

M. André Hesse, président de la commission, expose que le projet soumis à la Chambre a pour seul but d'empêcher les expulsions.

Il ne s'agit pas, dit-il, d'apporter une solution à la question du logement. Ce sera l'œuvre de demain. Aujourd'hui, il s'agit de faire passer et d'interpréter certains points des lois de 1922 et de 1923, et il importe que la loi soit rapidement votée.

Déclaration de garde des Sceaux.

M. Lefas voudrait que des dispositions spéciales soient prévues au bénéfice des familles nombreuses. Il s'étonne que l'on ait confondu la prorogation accordée pour les locaux commerciaux et industriels avec celle qui s'applique aux locaux d'habitation et fait des réserves sur l'extension de la loi à toutes les communes.

Le garde des Sceaux, M. René Renoult, intervient ensuite au nom du gouvernement.

Une catégorie de locataires, dit-il, se sont trouvés soumis à des expulsions, malgré l'application de la loi. C'est une injustice que le législateur ne peut laisser impunie. Il faut donc, sous peine d'abus de pouvoir, empêcher que des expulsions soient effectuées sans que les occupants aient obtenu des délais de grâce, sans que l'on ait fait des réserves sur l'extension de la loi à toutes les communes.

Le garde des Sceaux, M. René Renoult, intervient ensuite au nom du gouvernement.

Une catégorie de locataires, dit-il, se sont trouvés soumis à des expulsions, malgré l'application de la loi. C'est une injustice que le législateur ne peut laisser impunie. Il faut donc, sous peine d'abus de pouvoir, empêcher que des expulsions soient effectuées sans que les occupants aient obtenu des délais de grâce, sans que l'on ait fait des réserves sur l'extension de la loi à toutes les communes.

Tout d'abord, l'extension de la loi aux locaux commerciaux rencontrera en pratique de sérieuses difficultés.

Comment sera-t-elle appliquée? Vous renvoyez la solution de cette question à l'arbitrage soit du juge de paix, soit du juge des référés. Et pourtant, reconnaissant les inconvénients de ce système dans la loi du 11 décembre 1923, vous avez introduit des dispositions pour les locaux à usage d'habitation. Le juge, en effet, n'aura pas les éléments d'appréciation nécessaires pour fixer le taux du loyer et, dans bien des cas, il sera donc embarrassé pour remplir le mandat que vous lui confiez.

D'autre part, c'est une anomalie juridique de demander au juge des référés de statuer sur le fond et de déclarer que l'appel de sa décision ne sera pas prononcé en matière de prorogation de jouissance.

Quant à l'extension à toutes les communes de France, c'est une idée plausible et intéressante à laquelle le gouvernement s'engage à travailler. Mais l'élaboration des lois antérieures a montré les difficultés que soulèverait une pareille mesure. (Applaudissements.)

Le vote de l'article 1er.

La discussion générale étant close, dans le débat sur l'article premier, qui prévoit la prorogation de droit jusqu'au 1er janvier 1926, en faveur des locataires « de bonne foi », on a longuement discuté sur le sens à donner à ces mots, le rapporteur et le président de la commission soutenant qu'il n'y a qu'à s'en tenir à la définition de la loi de 1922, laquelle range dans cette catégorie tous les locataires qui ont satisfait aux obligations souscrites par eux ou qui la loi leur impose, tandis que M. Garachery réclame l'application pure et simple de la loi à tous les locataires sans autre précision. A la demande de M. Jean Roca, la Chambre a inscrit dans le projet une référence à la loi de 1922.

Par amendement, M. Castru proposait de laisser la prorogation à l'appréciation de la justice. La Chambre, après intervention de MM. Bétoulle et Levasseur, n'a pas admis cette mesure.

La date du 1er janvier 1926, comme limite de la prorogation, est maintenue après réjet, par 379 voix contre 163, d'un amendement de M. Lefas qui tendait à prolonger la prorogation jusqu'au 31 décembre 1928; MM. Hesse et Levasseur avaient fait observer qu'une mesure aussi étendue ne pourrait être utilement envisagée que dans le débat sur un projet destiné à régler définitivement la question des loyers.

A la demande de M. Robio, en cas de décès du locataire, les personnes demeurant habituellement avec lui bénéficient de la prorogation. MM. Coty et Cluzel obtiennent deux retouches

au texte de l'article pour en préciser la portée, et M. Philippoteaux fait adopter une disposition qui stipule que la présomption de bonne foi ne sera pas admise en faveur du locataire qui aura réalisé un bénéfice par sous-location.

Au cours de l'examen d'un amendement de M. Lefas, réjeté par la Chambre, qui tendait à limiter la prorogation quand il s'agit de collocationnaires dont l'appartement est sollicité par des familles nombreuses, un incident a surgi entre M. Ferdinand Faure, qui a soulevé la question des presbytères, occupés, a-t-il dit, par des collocationnaires volontaires, et M. l'abbé Bergey qui a protesté contre la confusion qu'on tend à établir entre des situations très différentes, puisque le projet en discussion ne peut s'appliquer aux presbytères, qui font l'objet d'un régime spécial.

Après le vote de l'article premier, divers textes ont été renvoyés à la commission pour mise au point. Le débat continuera mardi. La Chambre a renvoyé à la semaine prochaine la fixation de la date de discussion d'une interpellation de M. de Monicault relative au prix du blé et aux droits de douane sur les céréales.

UNE COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES MARCHÉS DE GUERRE ET SUR LES SPÉCULATIONS

La Chambre a voté hier, sans débat, une proposition de résolution tendant à charger une commission d'enquête de quarante-quatre membres :

1° d'examiner tous les contrats passés avec l'Etat et les administrations publiques ;

2° de rechercher tous abus, spéculations ou manœuvres de nature à porter atteinte à l'intérêt général.

Cette commission est investie des pouvoirs prévus par la loi du 23 mars 1914.

Après le vote de ce texte, la Chambre a décidé, à la demande de M. Barthe, de nommer une commission des boissons.

Les élections de l'Aisne validées

La Chambre a validé hier, sans débat, au début de sa séance de l'après-midi, les élections de l'Aisne et de la Cochinchine.

Le 2^e bureau de la Chambre, chargé d'examiner les élections de l'Aveyron, vient de conclure au rejet de la demande d'enquête formée par M. Roquette, proclamé élu par la commission de recensement et à la validation de l'élection de M. Lalande, sur laquelle la Chambre va avoir à se prononcer souverainement.

A LA COMMISSION DES FINANCES DU SÉNAT

La liquidation des opérations du général Wrangel.

La commission sénatoriale des finances a examiné hier divers projets importants, sous la présidence de M. Milles-Lacroix.

Sur le rapport favorable de M. Serre, elle a tout d'abord adopté un projet augmentant de 100 millions le crédit affecté à la caisse des invalides de la marine aux insertions maritimes, titulaires, ainsi qu'aux pensionnaires de la caisse de prévoyance.

Elle a ensuite adopté les conclusions d'un rapport de M. Serre tendant à la validation de la reconnaissance du rachat des fontaines poissonnières de l'étang de Salces.

Une discussion s'est engagée à propos du projet de loi ouvrant un crédit de plus de 120 millions de francs pour la liquidation des dépenses faites par le gouvernement français en 1920 et en 1921 en vue d'assister les Russes réfugiés de Crimée. Après un exposé de M. Reynaud, rapporteur, M. de Monzie a fait remarquer que le libellé du projet était incomplet et qu'il fallait ajouter en réalité de la liquidation des opérations militaires du général Wrangel.

M. de Monzie a demandé qu'il fut sursis à statuer sur ce projet.

Sur les conclusions de M. Henry Bérenger, rapporteur général, la commission a décidé à l'unanimité : 1° de prendre l'avis de la commission des affaires étrangères sur les conditions diplomatiques de la reconnaissance du général Wrangel par le gouvernement français; 2° d'entendre après cet avis le ministre actuel sur les conditions financières de l'engagement des dépenses pour l'évacuation des Russes.

Enfin, sur le rapport favorable de M. Henry Bérenger, et après observations de M. de Monzie, la commission a approuvé le projet tendant à l'ouverture de crédits pour l'acquisition de deux navires pétroliers pour le ravitaillement des forces navales de la France, et le crédit de la dépense totale, soit 13 millions de francs, serait réparti sur trois exercices du budget de la marine de guerre.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

L'amnistie. — Au Palais-Bourbon, la commission de la justice a tenu une séance de discussion du projet relatif à l'amnistie et a autorisé M. Maurice Viollette à déposer son rapport qui pourra venir en discussion mardi.

Commission sénatoriale de l'armée. — Réunie sous la présidence de M. Lohr, la commission sénatoriale de l'armée a entendu la lecture d'un rapport de M. Hervey sur la situation des matières premières nécessaires à la fabrication des poudres et des explosifs. Elle a adopté un rapport du général Bourgeois relatif au projet voté par la Chambre augmentant le nombre des matières premières des soldats, et des réserves réformées et rayées des cadres.

LA FRANCE A CORDIALEMENT FÊTÉ L'INDÉPENDENCE DAY

Pour célébrer dignement la fête nationale américaine qui est devenue une fête nationale française, le comité France-Amérique avait conçu la pensée « juste et pieuse », selon le mot de M. Herriot, de consacrer, par l'apposition sur son immeuble, 82, avenue des Champs-Élysées, d'une plaque de marbre blanc rappelant de belles paroles américaines, « l'amitié éternelle » de la France et des États-Unis.

Ces paroles, ce sont les suivantes : « La France se bat, l'accours ! » dit en août 1914 M. Robert Bacon, ambassadeur.

N'est-ce pas là, s'écriera M. Gabriel Hanotaux, le cri d'un fils qui vole au secours de sa mère menacée ? « Paris appartient au monde », déclarait, lors de la descente des Allemands sur la capitale, en septembre 1914, l'ambassadeur Myron Herrick.

« La France, ajoutait M. Sharp, en janvier 1917, personnifie au plus haut point pour les autres peuples tout ce qui est inspiration. »

Enfin, en novembre 1920, M. Hugh Wallace s'exclamait :

« La civilisation même a été sauvée sur la Marne par l'armée française chantant la Marseillaise. »

— Ces quatre paroles, dira encore M. Hanotaux, ont prononcé sur la France le jugement de l'humanité. Elles sont, depuis hier, « offertes à l'admiration du cortège des peuples qui monte la Voie triomphale ». Elles peuvent nous consoler de bien des calamités. Elles disent mieux que tout l'âme véritable de la France « qu'aucun péril n'alarme, mais qu'aucun devoir ne lasse ».

En face de cette petite plaque, si chargée pour nous d'éloges précieux, il y avait hier, un peu avant midi, un service d'honneur imposant, fourni par la garde républicaine et un grand nombre d'officiers de l'armée. Une tente avait été dressée pour abriter les invités officiels à la cérémonie d'inauguration.

M. Herriot présidait. Il y avait près de lui M. Gabriel Hanotaux, ancien ministre; le général Gouraud, le général Berdoulat, M. Bergery, chef de cabinet du ministre des Affaires étrangères; M. Naudin, préfet de police, et M. Guichard, directeur de la police municipale; tous les ambassadeurs et ministres d'Amérique; MM. de Souza-Dantas (Brésil); Cornejo (Pérou); Peralta, etc.

Après M. Hanotaux qui parla avec éloquence, M. Sheldon Whitehouse, chargé d'affaires des États-Unis, qui servit sous les ordres des quatre ambassadeurs, et qui, Benjamin de l'armée, engage volontaire à dix-sept ans, finit la campagne comme capitaine.

Puis, M. Herriot associa le gouvernement à l'initiative du comité France-Amérique.

— Parcourant, il y a quelques mois, les États-Unis, dit-il, ce n'est pas seulement au sein de Harvard, c'est dans toutes les villes que j'ai vu des plaques commémoratives pareilles à celle-ci.

À Boston, dans le cimetière qui encadre l'hôtel de ville, une plaque rappelle le souvenir d'un officier de marine français tombé pendant la guerre de l'indépendance. On y lit cette inscription : « Ce serait un crime de laisser en quelconque lieu, sans les liens de la France et des États-Unis. »

À travers les espaces et les océans, la stèle que voici répond à celle de Boston.

Puis dans un magnifique mouvement, le président du Conseil ajoutait :

— L'Amérique et la France resteront unies non pas seulement pour des intérêts matériels, mais dans l'intérêt de tout ce qui est bon, de tout ce qui est juste, de tout ce qui est noblement humain !

La cérémonie prit fin sur ces mots.

La cérémonie prit fin sur ces mots.

Au cimetière de Picpus

La journée avait commencé, à dix heures du matin, par un hommage de la légion américaine au souvenir de La Fayette. On a maintes fois décrit la petite tombe à laquelle le général Pershing fit sa première visite et où il prononça le mot devenu historique : « La Fayette nous voit ! » Elle est située tout au fond du vieux cimetière si propre, si net, où toutes les tombes sont vieilles et n'ont d'autre parure que les grands noms inscrits sur leurs pierres. Aucune herbe, nulle fleur ne vivent dans cet enclos où l'on se sent si loin de Paris et de ses ruines proches.

La mausolée de La Fayette se distinguait, hier matin, en ce que deux drapeaux, celui de la légion américaine et celui de la France, étaient enroulés autour de la stèle. Les soldats en armes, escortant le drapeau étoilé et l'emblème de la légion, virent, à dix heures, accompagnant le président de la légion américaine pour l'Europe, M. Benjamin Conner. Il y avait avec eux le marquis de Chambray, neveu de La Fayette; la marquise de Talleyrand-Périgord; M. Sheldon Whitehouse; la princesse de Poggi-Suasa, ancienne ambassadrice d'Italie à Bruxelles; Mme Edith Scott, femme du préfet de police adjoint de New-York, qui portait en sautoir le ruban bleu bordé de blanc des

« Filles de la révolution »; M. Thakara, qui vient de quitter les fonctions de consul général des États-Unis à Paris.

Longuement, avec un enthousiasme ardent, M. Benjamin Conner fit l'éloge de La Fayette et montra comment le geste de l'Amérique en 1917 répliquait à celui de la France en 1787.

Puis quand la tombe eut été recouverte de fleurs, par M. J.-J. Boch, le premier engagé volontaire dans les rangs de l'armée américaine de la grande guerre, il y eut l'émouvant appel de trompette auquel répondit seulement l'écho affaibli.

Pendant ce temps, le bureau du conseil municipal faisait déposer au pied de la statue de Washington, place d'Iéna, une magnifique gerbe de roses rouges nouée aux couleurs de la Ville de Paris.

Place des États-Unis.

Hommage aux morts américains

En quittant le cimetière de Picpus, la délégation de la légion, traversant en voiture tout Paris où flottaient à beaucoup de fenêtres des drapeaux américains et des drapeaux français, s'est rendue place des États-Unis où s'élevait le monument aux morts américains.

Le combattant américain y est représenté par Alan Seeger, le jeune poète qui fut l'une des premières victimes de la guerre. Derrière la pierre qui forme le socle, on lit : « Vive la France, tous jours ! » Ce sont les dernières paroles d'un héros tombé pour la France.

Aux personnalités venues du cimetière de Picpus se joignirent, place des États-Unis, le général Teat, membre du comité olympique américain; MM. Fiquet et Delso, conseillers municipaux; le capitaine Hanson, de l'armée américaine, et l'un d'une histoire de la Marne et qui prépare en ce moment une Histoire de l'Armée d'Arc.

C'est M. Whitney Ganson, doyen des engagés volontaires américains dans la légion étrangère, et qui a terminé la guerre comme sous-lieutenant d'artillerie, qui salua au nom de la légion « ses camarades » français.

M. Fiquet, vice-président du conseil municipal, mutilé de guerre, engagé volontaire français, lui répondit, en son nom, au nom de la Ville et de M. Delso, son collègue, présent à la cérémonie, qui fut officier de liaison à l'armée américaine.

Il salua le capitaine Davenport, également présent et qui, Benjamin de l'armée, engage volontaire à dix-sept ans, finit la campagne comme capitaine.

Il y eut, dit-il, devant vos morts, devant ces héros qui sont tombés sans haine, Souhaitons que leur dévouement n'ait pas été vain !

Comme au cimetière de Picpus, on apporta alors les couronnes : celle des dames de la société américaine, celle de la société qui s'est placée sous l'égide de Benjamin Franklin, l'illustre Américain à qui l'humanité doit tant et à qui, en outre, nous, Français, devons ce mot :

« Tout homme a deux patries : la France et puis la sienne... »

A Roquencourt.

La fête au camp des athlètes

L'après-midi, à deux heures, une fête était organisée, au camp athlétique de Roquencourt, pour célébrer l'Indépendance Day.

Le général Gouraud et le général Pershing assistaient. Toute l'équipe olympique américaine était rassemblée dans la salle de restaurant du camp, où la bienvenue fut souhaitée aux hôtes illustres de Roquencourt par M. John Mac Govern, membre du comité olympique, remplaçant le colonel Thompson, légèrement blessé, et par le général Treut.

Chant de l'Amérique, entonné en chœur par toute l'assistance, se dissolvait, après l'allocation du général Gouraud, le chant de la Marseillaise entonné à l'américaine, c'est-à-dire avec une lenteur quasi religieuse. Puis il y eut des discours cordiaux, brefs, pleins d'humour et de sentiment, du sénateur Reed, de Pennsylvanie, et du général Pershing. L'hymne américain : *The Star spangled banner* termina la cérémonie officielle. Il y eut alors une série d'exhibitions de boxe. Armés de gants de quatre onces, le champion poids mouches Fidel la Barba rencontra en deux rounds l'enseigne John Hayes, champion universitaire. Puis, Jack Williams, champion bantam, se heurta à Joe Solis, champion poids plume. Enfin, Tom Kirby, champion américain des poids mi-lourds, régla Jimmy Madden, de la marine américaine.

Le général Gouraud et le général Pershing se rendirent alors au château de Roquencourt où ils saluèrent le colonel Thompson, président du comité olympique.

La fin de l'après-midi fut employée à des séances alternées de culture physique et à des exhibitions de boxe qui mirent notamment aux prises deux poids plume : Mac Der-

moit, de New-York, et Sarron, de Birmingham, puis deux poids lourds : Lee Mayle, sergent dans l'armée américaine, et Rags Mardera, du collège de l'Etat de Pennsylvanie.

Les boxeurs américains sont de rudés coqueurs. Et leur forme a pas souffert du voyage. Il est vrai que sur le bateau même, ils ont pu s'entraîner tout à loisir, grâce au ring tout en fer que leur avait construit M. Bartley.

A l'Arc de Triomphe

A six heures du soir, la délégation en armes de la légion américaine vint à l'Arc de Triomphe où elle déposa une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu. C'est à un engagé de la première division américaine qu'était réservé pour ce soir du 4 juillet l'honneur de ranimer la flamme symbolique.

L'émouvant et rapide cérémonial avait attiré un public plus nombreux encore que d'habitude.

La fête de la tour Eiffel

Bien que la fête franco-américaine ait reçu le baptême de la pluie, l'Indépendance Day avait attiré au Champ de Mars une foule de visiteurs. Les salons de thé, les trois danses, la galerie artistique organisée par la comtesse de Saint-Aldouard, le cinéma des vedettes, les hôtels de la kermesse, qui profitaient des éclaircies pour visiter les cent baraquements disséminés dans les jardins. On s'arrêtait particulièrement devant l'arche de Noé où Mme Jean Stern vend des animaux et devant les kiosques, joliment décorés par M. Numa Chazot, de Mmes Paul Dupuy, Viellard, générale Taufflieb; le théâtre de Mme Chase-Casgrain, avec son orchestre noir, obtint un vif succès. La réception de Mary Pickford et de Douglas Fairbanks fut, en raison du mauvais temps, remise à une date prochaine.

Les spectacles du théâtre de la Verdure, qui ont lieu tous les soirs sans exception, ont été interrompus du fait de la pluie. Les meilleurs artistes de l'Opéra, de l'Opéra-Comique, des théâtres de Monte-Carlo, de New-York et de Russie, se transportent en cas de pluie, avec ceux du Cabaret Montmartois, au premier étage de la tour. Hier, on applaudissait Miles Hylda Roosevelt, Nina Payne, M. Louis Rousseau et Miles Helen et Blanche Hodnett. Ce soir, le Théâtre de Verdure donne la première audition de *Rosier*, opéra-bouffe, de M. H. Casadesu, avec Mlle J. Montange et M. G. Foix. Au programme, les célèbres danseurs russes, la Smirnova, Oboukoff, Poleskaya, Moysenko, Miss Loie Fuller dansent tous les soirs.

Au comité des fêtes de la Porte-Saint-Denis

Malgré le temps pluvieux, la fête organisée à l'occasion de l'Indépendance Day par le comité des fêtes de la Porte-Saint-Denis a obtenu également un magnifique succès. MM. Ralignon et Rebelle, conseillers municipaux, la présidaient.

La Marianne du 10^e arrondissement dans un autocar illuminé des 2^e, 3^e et 10^e arrondissements. Elle était accompagnée d'une quinzaine de charmantes jeunes filles auxquelles la foule n'a pas ménagé ses applaudissements.

Dans les départements

L'Indépendance Day a été célébré avec le même élan dans les départements. A Cherbourg, à Brest et à Nantes, les navires américains et français avaient arboré le grand pavillon et cette fête des deux nations alliées a donné lieu à des manifestations empreintes de la plus cordiale fraternité.

Deux hommages tchécoslovaques au Soldat inconnu

Le comité olympique tchécoslovaque, sous la conduite de son président, M. Gutha-Jerkowski, s'est rendu hier matin à onze heures à l'Arc de Triomphe, pour déposer une couronne sur la tombe du Soldat inconnu.

A quatre heures trente, la chorale des instituteurs de Prague, actuellement en France pour une tournée d'auditions, se rendait également au tombeau du Soldat inconnu et y déposait une couronne. Puis, faisant cercle autour de la tombe, ils chantaient la *Chanson des paysans*.

Le nouveau qui voit 47.000 francs à son obole

La note soumise à un examen mental

Un homme qui voit 47.000 francs à son obole, la note soumise à un examen mental

Un homme qui voit 47.000 francs à son obole, la note soumise à un examen mental

Un homme qui voit 47.000 francs à son obole, la note soumise à un examen mental

Un homme qui voit 47.000 francs à son obole, la note soumise à un examen mental

Un homme qui voit 47.000 francs à son obole, la note soumise à un examen mental

Un homme qui voit 47.000 francs à son obole, la note soumise à un examen mental

Un homme qui voit 47.000 francs à son obole, la note soumise à un examen mental

Un homme qui voit 47.000 francs à son obole, la note soumise à un examen mental

Un homme qui voit 47.000 francs à son obole, la note soumise à un examen mental

Un homme qui voit 47.000 francs à son obole, la note soumise à un examen mental

Un homme qui voit 47.000 francs à son obole, la note soumise à un examen mental

Un homme qui voit 47.000 francs à son obole, la note soumise à un examen mental

Un homme qui voit 47.000 francs à son obole, la note soumise à un examen mental

Un homme qui voit 47.000 francs à son obole, la note soumise à un examen mental

NOS ÉCHOS

POUR ET CONTRE

Il a plu, dans notre charmante région parisienne, pendant presque tout l'hiver. Il a plu parcellément pendant presque tout le printemps. Et depuis, il pleut encore fort honnêtement. Mais il a fait beau, récemment, pendant trois jours pleins. Il paraît que ces trois journées de ciel bleu, en plein été, ont constitué un phénomène déconcertant et qui a failli provoquer des désastres tragiques.

Parce que depuis trois jours on pouvait sortir sans parapluie, sans waterproof et sans snow-boots, l'administration, paraît-il, a cru déjà que c'était la fin du monde. Déjà, on a jugé utile de nous avertir doucement des dangers mortels que nous courions. Déjà, on a glissé insidieusement, dans de petites communications officiellement officielles, le redoutable mot de sécheresse. Déjà on nous a parlé, froidement, « de la période de sécheresse » que nous traversons ! Déjà on nous a fait entendre que nous pourrions bien, un de ces quatre matins, manquer d'eau potable... Après trois pauvres jours de temps sec, en plein mois de juin !

Il y a sans doute, depuis quelques années, un accord secret entre l'administration du Hasard et l'administration de la Ville de Paris. L'administration parisienne n'a qu'à pousser quelques gémissements pour être aussitôt secourue par le miraculeux hasard. Cette fois encore, ça n'a pas manqué. Et aussitôt après la publication des petits communiqués alarmants sur la sécheresse, la pluie, la pluie bien et battante s'est mise à tomber ; et nous avons été sauvés « de la sécheresse ». C'est de la même façon, chaque hiver, que nous sommes sauvés des inondations... Quand le soubate de l'Alma a de l'eau plein ses bottes et quand les heureux riverains de la Seine et de la Marne voient leurs maisons transformées en aquariums, alors, brusquement, le temps se met au sec... Et la situation se rétablit.

Il s'agit de savoir si nous pouvons compter éternellement sur la collaboration active et principale de l'administration du Hasard. Si le hasard continue à travailler pour nous, évidemment nous ne mourons ni noyés l'hiver, ni desséchés l'été. Mais si le hasard, un jour, nous abandonne !... Que nous arriverait-il, hélas !

Nous avons bien le droit, vraiment, de nous poser la question et de le faire avec angoisse... Quoi ? Dans une année particulièrement pluvieuse, dans une année humide et bousée, il suffit qu'il ne pleuve pas pendant quarante-huit heures pour que nous soyons aussitôt menacés de mourir de soif, de manquer d'eau pour nous laver, pour laver nos chaussures et nos maisons ! Nous sommes menacés non seulement de mourir de pépie, mais encore de mourir dans les affres des épidémies déclenchées par le manque d'eau !

Eh bien ! si cela est vrai, si les communiqués alarmistes qu'on nous a donnés n'étaient pas exagérés, eh bien ! en vérité, disons le mot, nous sommes propres !

Aujourd'hui

La flamme du souvenir sera rallumée par l'Union des mutilés du département de l'Oise.

Chambre des députés : Séance à 9 h. 30 (Projet de loi des loyers).

Fénelagie à la tombe du Soldat inconnu : sociétés participant au concours international de musique, 18 h. 30.

Cérémonie religieuse à l'occasion de l'ouverture de la 8^e Olympiade, 9 h. 45, Notre-Dame.

Fête de la République.

Pris de Rome de musique, Institut.

Fête franco-américaine de la tour Eiffel. Théâtre de verdure, première audition du *Rosier*, opéra-bouffe, de M. H. Casadesu avec Mlle J. Montange et M. G. Foix.

Comédie de la Smirnova et Oboukoff, kermesse.

Fête de l'École Saint-Louis.

Bal olympique des étudiants, 21 h. 30, 13 rue de la République.

Conférences : M. Henri Simon : « Jean Ajalbert », 21 h. 15, rue du Sommerard.

M. Biot-Garnier : « La montre de Briguelet dite du duc de Praslin », 15 h, Conservatoire des arts et métiers.

Assemblée générale : Société pour l'étude de la participation aux bénéfices, 16 h. 3, rue Las-Cases.

Ranquet : Société des ingénieurs C.A.M., 20, avenue du Maine.

Banquet : M. de la Roche, 27^e R. I. A., 27^e R. I. et 108^e R. I. A., 20 h. 30, 4, rue Saint-Denis. — Anciens du 408^e R. I. A., 20 h. 30, 1, rue Aubert. — Anciens des 12^e et 37^e.

Le résultat d'un beau geste

Le brillant succès des fêtes organisées les 28, 30 et 31 mai, par la Croix-Rouge française, dans les nouveaux magasins du Printemps qui, comme on le sait, ont été mis à sa disposition avant leur ouverture au public, faisait prévoir une magnifique recette au profit des œuvres humanitaires. Le résultat a dépassé toutes les espérances.

C'est, en effet, une somme de plus de 650.000 francs, absolument nette de tous frais, qui va être versée, intégralement, aux œuvres de la Croix-Rouge et de la Section de la Jeunesse de la Croix-Rouge et du Foyer des Infirmités.

BIJOUX "CRIA"

Plaques ou inscriptions — RACHETES APRÈS USAGE

Après PARIS L'AVIATION NAPOLEON L'ENCYCLOPÉDIE PAR L'IMAGE

publie : 150 LATS. 250

ILLUSTRATIONS Texte de A. Bergei. PAPIER DE LUXE 250

HACHETTE

LE MARIAGE DE CHONCHON

GRAND ROMAN INÉDIT

DEUXIÈME PARTIE

LES ROSES ONT DES ÉPINES...

IX (suite)

On l'aurait dit l'orage qui s'est lentement amassé pendant les chapitres précédents.

— Ça, dit Diane à voix mordante, c'est l'adresse de Mlle Chonchon. Tiens, tu es ridicule, Jean.

— Ridicule ou non, je vous supplie, encore une fois, de vous taire.

— Zut ! tu nous embêtes... Tais-toi le premier ! Dis-moi, certainement bien d'écouter le conseil qu'on vous donne : tiens, un prix ! proféra la voix de Marc de Flanqueroy.

— Vous m'insultez, monsieur ! dit Jean, les dents serrées.

— Ça n'est pas de vous envoie... promener, voilà tout !

Jean Carnoules se redressa. Le bruit de la dispute avait couvert le chant desolé du violon. On chuchotait, on se levait à demi.

— De la lumière ! cria Diane. Assez, la musique ! De la lumière !

Bruquement, l'électricité se ralluma. Le rideau retomba. La moitié de la salle, debout, vit au même instant les deux hommes face à face, très pâles tous deux.

deux, l'un et l'autre dans une attitude de défi.

Mouffon silence s'établit.

DERNIÈRE HEURE

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES SPÉCIAUX DU Petit Parisien ET DU Times

COMMENT ON EXPLIQUE A LONDRES LE MALENTENDU SUR LA NOTE D'INVITATION

Londres, 4 juillet (dép. Petit Paris.) — Le comte de Saint-Aulaire s'est rendu, cet après-midi, à quinze heures, au Foreign Office. On devine sans peine l'objet de cette visite. Il s'agit d'obtenir du gouvernement britannique des éclaircissements sur la façon dont s'étaient faites les invitations à la conférence de Londres, ainsi que sur la forme et la nature des communications adressées par le Foreign Office aux gouvernements alliés depuis l'entrevue des Chequers.

En l'absence de M. Mac Donald, qui se trouvait dans sa circonscription galloise d'Aberavon et qui, ce soir, a gagné les Chequers, c'est sir Eyre Crowe, sous-secrétaire d'Etat permanent au Foreign Office, qui a reçu l'ambassadeur de France.

Au cours de cette entrevue, le représentant du gouvernement britannique aurait, tout d'abord, manifesté son étonnement de l'émotion provoquée à Paris par des informations dont le Foreign Office persiste à contester l'exactitude matérielle sur certains points et dont il dépeint la présentation générale comme tendancieuse.

Entrepreneur ensuite une mise au point des faits sur lesquels se fondent ces informations, il aurait renouvelé devant le comte de Saint-Aulaire les rectifications que je vous télégraphiais hier soir.

Voici, d'ailleurs, afin de jeter un peu plus de clarté sur cet incident, comment, d'après les explications britanniques, les faits se seraient développés :

Au lendemain de l'entrevue des Chequers, c'est-à-dire le 23 juin, et avant même que sir Eyre Crowe et M. Camerlynck n'eussent arrêté définitivement le procès-verbal de conversations (cette opération n'eut lieu, en effet, que le 24), le Foreign Office adressa à ses représentants à Bruxelles, à Rome, à Tokio et à Washington un télégramme les mettant au courant des entretiens des Chequers et leur exposant, en même temps, la façon dont M. Mac Donald avait développé devant M. Herriot.

Ce télégramme, où se trouvaient consignées les suggestions du gouvernement britannique et dont les paragraphes commencent invariablement par « Nous pensons que... », « A notre avis... », « Il faudrait que... », « Nous suggérons... », etc., ne devait être communiqué aux chefs des gouvernements alliés qu'au reçu d'une lettre d'invitation à leur transmettre en même temps. Une copie de ce télégramme fut adressée ensuite, à titre de renseignement, à tous les représentants diplomatiques de la Grande-Bretagne à l'étranger. Lord d'Aberdeen, ambassadeur à Berlin, reçut un exemplaire du document, mais il s'accompagna — affirme-t-on de la façon la plus formelle — de la mention « Confidential », à ne pas communiquer au gouvernement allemand. Comment se fait-il que ce télégramme ne fut pas envoyé au marquis de Creve, ambassadeur britannique à Paris ? On fait remarquer, à cet égard, que M. Herriot avait eu connaissance de son contenu main de la pensée de M. Mac Donald et qu'il eût été superflu de la lui faire expérer une seconde fois.

Il est hors de doute que l'on n'épargne aucune peine, ici, pour rétablir les faits. — Jean Massip.

UNE NOTE REUTER

L'agence Reuter a publié hier soir, en réponse aux observations de la presse française, une information qui, après avoir exprimé l'avis que le ministère des Affaires étrangères français sait comment les choses se sont passées aux Chequers, conclut en ces termes :

Le point de vue britannique est bien connu et ce qui a pu être fait à Londres avait simplement pour but de formuler le point de vue britannique en présence des suggestions. On n'a jamais eu l'intention de donner l'impression que des décisions fermes tant les deux gouvernements ont été pris aux Chequers. En outre, on sait parfaitement bien que l'on n'a pas la moindre intention de s'immiscer dans les attributions de la commission des réparations. Le rapport Daves impose à l'Allemagne de nombreuses obligations non prévues au traité de Versailles, et l'on sait parfaitement bien que l'idée britannique est de chercher d'autres moyens d'imposer l'exécution du plan Daves.

Il est tout à fait ridicule, déclare-t-on, de suggérer que le gouvernement britannique veut supprimer la commission des réparations, mais cette dernière ne peut pas s'occuper de choses en dehors de son mandat. La commission des réparations gouvernera sa propre tâche, dans les bornes du traité, et l'idée britannique est simplement de faire observer qu'il est des choses que la commission des réparations ne peut pas faire. La Grande-Bretagne ne présente aucune proposition formelle et nette ; elle suggère simplement ce qui répond à son point de vue. En réalité, on ne fait que répéter les expressions employées à l'entrevue des Chequers. Les suggestions émises par la Grande-Bretagne, déclare-t-on derechef, ne lient personne ni n'engagent deux puissances l'une envers l'autre sans consultation avec les autres alliés.

L'IMPRESSION A BERLIN

Berlin, 4 juillet (dép. Petit Parisien.) — Les milieux politiques allemands suivent avec un vif intérêt la controverse qui s'est élevée entre Paris et Londres à propos des invitations à la conférence du 16 juillet.

A Berlin, on déclare n'avoir pas été encore invité à envoyer dans la capitale anglaise des délégués. On n'hésite pas cependant à faire connaître ce qu'on désirerait opposer, si on était convié à prendre la parole à la conférence.

La diplomatie allemande voudrait obtenir à Londres la conclusion d'un accord qui remplacerait le traité de Versailles et l'ultimatum de mai 1921 et qui serait basé sur le plan Daves, l'Allemagne apparaissant bien en tant que récipiendaire, prenant le droit égal à ceux des autres nations. La France et la Belgique auraient à s'engager à abroger leurs mesures de coercition et à rappeler leurs troupes dans les cours d'un délai à fixer.

LES DELEGUES DEMOCRATES N'AVAIENT PAS PRÉVU LES SÉANCES SUCCESSIVES DE LA CONVENTION

New-York, 4 juillet (dép. Petit Paris.) — La Convention se prolonge et s'aggrave aujourd'hui, fête nationale du 4 juillet. Les deux principaux rivaux socialistes, chacun d'eux espérant toujours le grand nombre de voix encore réparties entre une dizaine de candidats n'ayant aucune chance lui reviendront finalement ; mais ces derniers candidats s'obstinent également, attendant le moment où la Convention se sera convaincue que ni M. Mac Adoo ni M. Smith ne sont en état de posséder le nombre de voix nécessaires. C'est donc une guerre d'endurance et d'usure.

Les soixante et un tours de scrutin infructueux des quatre premiers jours de vote battent le record précédent, qui était détenu par la Convention de Charleston, en 1860, qui désigna M. Douglas au cinquante-neuvième.

Comme la lutte se poursuit encore entre une dizaine de candidats, il est probable que la présente convention établira plusieurs records de ce genre. Quelques délégués sont à bout de forces, beaucoup à bout de nerfs, et, par un sentiment d'humanité, M. William Bryan a demandé que le comité national démocrate recueille des fonds pour permettre aux délégués dans le besoin de prolonger leur séjour à New-York aussi longtemps qu'il sera nécessaire. La proposition sera examinée aujourd'hui.

PERQUISITIONS A BERLIN dans les locaux des communistes au Reichstag et à la Diète de Prusse

La police saisit d'importants documents, très compromettants pour certains députés d'extrême gauche.

Berlin, 4 juillet (dép. Petit Parisien.) — Berlin, à une grande mise en scène anticommuniste. Dès 5 heures 30 du matin, la Diète de Prusse et le Reichstag étaient cernés par d'importants contingents de policiers. Des juges enquêteurs pénétrèrent dans les deux Parlements et fouillèrent les pupitres des députés communistes, leurs armoires, puis la salle de réunion. Les perquisitions eurent lieu en vertu d'une accusation de complot politique contre la vie de plusieurs hommes politiques allemands éminents, des députés du Reichstag, M. Wallraf, et de la Diète de Prusse, M. Leinert.

Quantité de documents ont été saisis, notamment toute la correspondance de fonctionnaires transmettant des plaintes et des dénonciations aux députés communistes. On assure que cinq députés communistes sont compromis dans une affaire de haute trahison, dans deux assassinats et dans plusieurs tentatives de meurtre.

La séance d'aujourd'hui à la Diète de Prusse donna lieu à des scènes d'une extrême violence, les communistes injectivèrent contre M. Leinert parce que celui-ci avait autorisé les perquisitions.

Le ministre de l'Intérieur prussien, M. Severing, affirma que le parti communiste préparait la guerre civile.

Il faut attendre pour savoir si cette histoire de toche communiste allemande repose sur un fond de vérité ou si elle n'est qu'une manœuvre de diversion pour détourner les esprits de l'activité des organisations réactionnaires.

DES ARMES ET DES EXPLOSIFS AURAIENT ÉTÉ CONFISQUÉS

Berlin, 4 juillet (dép. Havas.) — Dans la perquisition opérée dans les locaux occupés par les communistes au Reichstag et de la Diète prussienne, un grand nombre de capsules explosives pour grenades et de pistolets Mauser, avec munitions, ont été saisis par la police.

L'AFFAIRE MATTEOTTI

M. FINZI A ÉTÉ LONGUEMENT INTERROGÉ

Rome, 4 juillet (dép. Petit Parisien.) — Ce matin, la chambre des mises en accusation a procédé à l'interrogatoire de l'ancien sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, M. Aldo Finzi. L'interrogatoire a duré plusieurs heures. Selon *Il Mondo*, M. Finzi aurait nié avoir reçu le soir du 10 juin, jour de l'assassinat de M. Matteotti, un coup de téléphone de M. Filippelli, directeur du *Corriere Italiano*, et avoir eu une part quelconque dans le financement de ce journal. La *Tribuna* affirme que le général di Bono, ancien chef de la sûreté, a été interrogé à son domicile.

VAQUIER DÉCLARE Avoir ACHETÉ LA STRYCHNINE POUR L'AVOUCÉ DE Mrs JONES

Londres, 4 juillet (dép. Petit Parisien.) — Un coup de théâtre s'est produit aujourd'hui à la petite cour d'assises de Guildford où se déroule le procès Vaquier.

Ayant été prié d'expliquer sur son achat de strychnine par sir Curtis Bennett, très délibérément alors et face à son avocat, Vaquier répondit : « Oui, j'ai acheté de la strychnine, mais c'était pour quelqu'un ».

Pour quelqu'un ? observe le juge. Qui ? Expliquez-vous.

El Vaquier d'ajouter : Pour le solliciteur de Mrs Jones. Il m'avait chargé d'acheter 26 grammes de strychnine pour lui.

On devine l'effet produit. Le public tressaille, les jurés s'interrogent du regard, le président de la cour et le ministère public se concertent. On décide que l'homme dont la responsabilité vient d'être si rudement découverte doit être identifié et que sa présence aux débats de demain s'hypothèque.

Attendons-nous donc à ce que les prochaines vingt-quatre heures nous apportent un redoublement d'imprévu et de tragique.

L'INDEPENDENCE DAY LE BANQUET DE LA CHAMBRE DE COMMERCE AMÉRICAINE

Le banquet offert, au Palais d'Orsay, par la chambre de commerce américaine, à l'occasion de l'Independence Day, avait réuni les plus éminentes personnalités américaines et françaises. Un portrait de Washington ornait le centre de la salle décorée avec goût de trophées de drapeaux aux couleurs des deux pays.

M. Blythe Walter Branch, président de la chambre de commerce, président, ayant à sa droite M. de Selves, M. Painlevé, président de la Chambre.

Dans l'assistance, on remarquait : MM. Herriot, président du Conseil, qui fut, à son arrivée, l'objet d'une chaleureuse manifestation ; plusieurs ministres ; les président du conseil municipal et du conseil général, etc.

Au dessert, M. Branch donna connaissance de la lettre par laquelle M. Myron Herrick, ambassadeur, s'excusait de ne pas être à la fête :

« C'est un grand regret pour moi de ne pas me trouver là ce soir, écrit-il, quand mon cœur de la salle décorée de drapeaux américains, fut mon hôte dans ma petite maison grise, dans l'Ouest, parlant, devant un auditoire américain, de notre fête nationale en France, pour la première fois depuis son accession au pouvoir ».

Puis, après avoir rappelé les liens étroits qui unissent l'Amérique et la France, M. Branch s'exprima en ces termes :

L'année dernière, nous avons surtout parlé de sécurité et de réparations. Tout ce que je pensais et dis alors, je le pense encore aujourd'hui. Mais l'année dernière est déjà loin. Depuis, il m'a semblé souvent que nous nous sommes perdus de vue. Je voudrais me tromper dans tous les cas, un terrain d'entente possible a été trouvé de nouveau entre ceux qui ont fait la grande guerre ; c'est au rapport des experts que je pense. Certes, ce rapport est loin d'être parfait, mais tel quel il comporte le maximum de ce qui est possible présentement. Plus vite il sera réalisé, mieux cela vaudra. Nous n'avons plus le choix.

Je me réjouis donc à la pensée que nous serons tous bientôt d'accord pour la mise en œuvre de ce rapport et qu'une ère de paix et de prospérité est proche.

M. Herriot annonça ensuite, aux applaudissements de l'assistance, que la croix d'officier de la Légion d'honneur était décernée à M. Thackara, ancien consul général des Etats-Unis, auquel M. de Selves remit l'insigne et donna l'accolade. Un magnifique objet d'art fut également offert à l'ancien consul, au nom de la chambre de commerce américaine.

Le colonel Reed, sénateur de Pennsylvanie ; le général Pershing ; MM. Painlevé et Herriot prirent à leur tour la parole.

Le discours du président du Conseil

Après avoir glorifié la puissance idéaliste des Américains, leur besoin de concourir à toutes les œuvres de justice qui les jettent à nos côtés dans le conflit mondial, le président du Conseil poursuivit :

Chefs amis, l'époque que nous avons subie en commun n'est pas encore terminée.

Je vous le dis franchement, comme un frère doit parler à ses frères, nous avons encore besoin de vous. Pour secourir tant de navrantes misères, pour réparer nos ruines, pour assurer la justice qui nous est due, accordons encore à la France, la France donnera la justice au monde tout entier. Rien n'est plus solennel qu'un serment juré sur des tombes.

La musique de la garde républicaine, au cours du dîner, joua tous les vieux airs américains. Elle fut frénétiquement acclamée.

LE BAL AU CERCLE INTERALLIÉ

A partir de 22 heures, un bal très animé a réuni, au Cercle interallié, l'élite de la colonie américaine de Paris.

Il a prolongé jusqu'à ce matin les réjouissances qui ont célébré la fête nationale américaine.

GRACE A UN LEGS DE 14 MILLIONS UN ORPHELINAT POUR JEUNES FILLES INDIGENTES VA ÊTRE CRÉÉ A PARIS

M. Ambroise Rendu a fait adopter hier, au conseil municipal, divers mémoires relatifs à des legs faits à l'Assistance publique, entre autres un legs de 14 millions dû à la générosité de Mlle Victorine Gallien, décédée au mois d'octobre 1921, 4, avenue Daumesnil.

Le legs est fait à l'Assistance publique, à charge par cette administration de fonder, de diriger et d'entretenir à Paris un orphelinat réservé aux jeunes filles indigentes autres que les enfants assistés.

Rue Tronchet, un commis joaillier à la tête broyée par un ascenseur

Un commis joaillier, M. Georges Blancheteau, quarante ans, demeurant chez ses parents, 18, rue des Sablons, à Châteaufort, avait été chargé par ses parents de livrer des marchandises à un bijoutier, 36, rue Tronchet.

Comme le jeune homme se trouvait dans l'ascenseur, il commit l'imprudence de ne point fermer l'un des vantaux, et le jeune homme se trouva engagé entre la marche de l'ascenseur et un balconnet d'étage. Pour se dégager, le jeune homme ouvrit alors le second vantail, qui donna le contact, ce qui arrêta aussitôt l'appareil.

On suppose qu'à ce moment M. Georges Blancheteau se pencha ; toujours est-il qu'il tomba dans la cage de l'ascenseur, où son corps vint s'écraser sur le sol, la tête la première.

On releva le malheureux, qui baignait dans une mare de sang et avait le crâne fracassé.

M. Trameçon, commissaire de la Chausse-d'Antin, a ouvert une enquête, plusieurs témoins affirmant que le jeune Blancheteau avait été précipité de la cage avant sa chute par l'ascenseur en marche.

Un moulin et une scierie ont été la proie des flammes à Polisy (Aube). Cinq mille francs de dégâts.

LA SEPTIÈME ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE

Devant, il y a les coureurs ; aussitôt après suit une triste limousine, longue, noire et close. Deux messieurs sont à l'intérieur avec une rosette de la Légion d'honneur pour eux deux ; seulement, le chauffeur ne porte pas l'habit officiel des croque-morts ; ce n'est donc pas un corbillard.

Enfin suit une deuxième voiture close, noire et longue. Si la première était un corbillard, on pourrait croire que, dans la deuxième, se tient le prêtre en surplis blanc.

En troisième lieu, dans une torpédo, vont trois pénitents italiens, coiffés chacun d'une capote que, en passant par Florence, ils ont empruntée aux salarés des pompes funèbres. La quatrième et la cinquième voitures à pétrole portent, sur leurs côtés, des fanions d'un jaune couleur d'immortelle. Sur ces fanions sont des lettres noires qui ne peuvent dire autre chose que : « Regrets éternels ».

Un sixième véhicule, qui nous vient de Bruxelles, arbore une banderole où s'étaient ces mots : « Dernière heure ».

Ensuite, dans plusieurs voitures, des dames et des messieurs qui ont oublié de prendre leurs lunettes pleurent tout ce qu'ils ont de larmes. Ce doivent être les membres de la famille.

Enfin, une mystérieuse automobile porte, à l'arrière, des crochets, les boyaux de rechange si bien qu'elle a l'air de perdre ses tripes.

Tel est le spectacle pendant les vingt premiers kilomètres.

Les soubresauts du convoi

Au vingt et unième, une folle klaxonnerie et déboulatoire atteint la totalité de ces joyeux véhicules. Le troisième passe le premier, le cinquième passe devant le troisième, le sixième ne voyant plus le cinquième que, tendrement, il suivait, boulesse tout et va le rejoindre. Le corbillard s'aperçoit qu'il n'est plus en tête, sa dignité est en jeu, il repasse le premier. C'est alors que, impérieux et grave, s'élève un son de cor enroulé. C'est le signal des pénitents italiens. Les frères latins disent qu'ils sont journalistes ; sans doute, ils sont même journalistes sportifs, nous l'entendons bien. Pour notre compte, nous croyons plutôt qu'ils sont détectives. Depuis treize jours, ils ne font qu'aller et venir le long du convoi, ils cherchent sûrement quelqu'un.

Qui tringue au milieu de cette sarabande automobile ? Mes amis, les coureurs.

Nous les envoyons sur les tas de cailloux. Nous les aplatissons contre un arbre. Quand ils dévalent d'une cote à 60 à l'heure, nous nous trouvons dans un tournant pour leur barrer la voie. C'est à ces moments que dans la solitude des Pyrénées on entend monter ce cri de détresse : — Oh ! là ! là... Oh ! là ! là... Ils s'aperçoivent qu'ils vont se fracasser sur notre réservoir à essence. Aujourd'hui, l'un qui frola la mort d'un millimètre se permit de crier, mais sans ralentir son action :

Bandits ! bandits ! bandits !

Les coureurs sont des agresseurs. Si j'étais à leur place, je descendrais de machine, je saisiserais l'un de ces messieurs des automobiles par la peau du cou et tout en le regardant profondément dans les yeux, je le ferais périr par strangulation.

La lutte Bottecchia-Alancourt

Le premier col est le col des Ares. Ils n'oublient pas de le gravir argués. Mais ils doivent monter à 1.925 mètres, au Puymorens. Le vent souffle, comme en mer, avec son bruit de soie, ainsi qu'il fait dans la voile d'un trois-mâts. L'orage recouvre les montagnes comme une bache. A grands pas la poussière marche en paquets, fétide et aveugle tout. C'est là, dans ce brouillard, que se joue la lutte Bottecchia et Alancourt.

Bottecchia s'était sauvé, Alancourt l'avait rejoint. En passant près de ma Renault, Alancourt cligne malicieusement de l'œil de mon côté, ce qui veut dire :

Cette fois, je le tiens par la veste, l'Italien ! Hein ?

— Eh Barthelemy ?

— Il a passé les dîs ?

— Jean, XIII, dans la tempête. Le vent déporte d'un côté les branches des arbres.

Déjà passe.

Que trouvez-vous de plus dur : les grands cols ou les grandes étapes ?

— Les grandes étapes et les grands cols, répond le maillet rouge.

La sueur coule sur leur figure. Ils vont le visage et les jambes tatouées.

— Ça ne fait rien, dit Collé, si nos femmes nous voyaient dans l'état qu'on est !

Soul Motiat rit toujours.

— Ça va Motiat ?

— Pourquoi que ça irait pas ?

— Et le vent, et la poussière ?

— C'est-y pas mon métier.

Elle se termine par la victoire de l'Italien

L'arrivée eut de la grandeur. Bottecchia la passa à la corde ; Thys, qui avait ramé depuis trois heures pour le rattraper, perdit de l'épaisseur de trois pneus. Encore en course, il se sentait malade, et son visage était grisé le visage d'un grand nagrin. A son dernier coup de pédale, il pleurait.

Tiberghien parut dans la ligne droite la main déchirée, le genou déchiré ; il venait de tomber, un kilomètre plus haut. Il avait couru cette étape pour que cette étape fût sa course. Le sort ne l'avait pas voulu. Les larmes lui montèrent aux yeux.

— Mais je ne suis pas découragé, dit-il d'une voix coupée par sa grande peine.

Aiors, dans la foule formidable, multicolore et orientale de Perpignan, un vieux monsieur porta l'un de ses doigts au coin de ses yeux, et d'un cri où sentait le sanglot, dit :

Vous êtes tous de braves garçons !... — Albert Londres.

— Comme chaque année, les élèves des écoles de Saint-Cyr et de Saint-Maixent excursionneront au mois de juillet en Lorraine.

Le voyage d'Alphonse XIII au Val d'Aran est retardé de vingt-quatre heures. Ce voyage, qui devait avoir lieu, n'arrivera au Pont-du-Roi.

LA GRÈVE DES BOULANGERS EST TERMINÉE

Les ouvriers reprendront le travail ce matin

En présence de M. Justin Godart, ministre du Travail, le syndicat patronal de la boulangerie de Paris et de la Seine, représenté par M. Roger, président, et le syndicat des ouvriers de la Seine, représenté par MM. Chaussin et Boville, secrétaires, ont signé, à 6 heures du soir, la convention collective du travail qui met fin à la grève.

Rappelons que cette convention, dont la rédaction avait été préparée dans la réunion précédente, est relative à l'application du travail de jour, du repos hebdomadaire de la journée de huit heures, des règlements d'hygiène ouvrière en boulangerie. Il contient, en outre, l'engagement, par le syndicat patronal, d'accorder un tarif de 20 centimes par pain de 2 kilos ; 0 fr. 13 par pain de 700 grammes et 0 fr. 09 par pain de 400 grammes, correspondant au salaire de 5 fr. 40 demandé par le syndicat ouvrier, dès que l'entente se sera établie entre le syndicat patronal et la préfecture de la Seine au sujet du barème.

Le président du syndicat patronal a tenu à protester contre les informations d'après lesquelles la délégation patronale ne se serait pas rendue à des convocations qui lui avaient été adressées par la préfecture de la Seine et le ministère du Travail. Ces informations reposaient sur un malentendu, comme l'a établi le président du syndicat ouvrier.

M. Justin Godart a félicité les deux parties de l'esprit de conciliation dont elles avaient fait preuve au cours des pourparlers laborieux auxquels a donné lieu la recherche de la solution du conflit actuel.

L'accord intervenu, en facilitant l'application des lois sociales et en établissant une collaboration permanente entre patrons et ouvriers, permettra aux uns et aux autres de travailler dans une atmosphère de paix et de concorde.

A l'issue de l'entrevue, les délégués ouvriers se sont rendus à la Bourse du travail pour rendre compte aux grévistes des résultats obtenus.

Ceux-ci s'engageront aussitôt à reprendre le travail dès ce matin.

Mais l'accord n'est pas fait en ce qui concerne la prime de cuisson

Le préfet de la Seine se propose de répondre à la lettre que lui ont écrite les patrons boulangers qu'il s'en tient, pour la fixation de la prime de cuisson, au chiffre de 34 francs par quintal de farine travaillée, fixé par la commission d'évaluation du prix du pain.

(Hier, à la fin de la séance de la Chambre, une demande d'interpellation de M. Ciamanus, « sur l'emploi de la main-d'œuvre militaire dans les boulangeries », a été ajournée. M. Chaumet, ministre de l'Intérieur, ayant annoncé qu'il venait d'être avisé de la fin de la grève.)

LES JEUX OLYMPIQUES

LES TOURNOIS INDIVIDUELS DE FLEURET SE SONT TERMINÉS HIER

Les Français sortent vainqueurs du tournoi olympique de fleuret, qui a pris fin hier au Vélodrome d'Hyver. Nous l'emportons, malgré l'absence de Gaudin, de Gaudin, escrimeur d'une classe extraordinaire, exceptionnellement doué ; c'est le triomphe de l'escrime française.

Ducet a triomphé, bien que souffrant depuis hier d'un arrachement musculaire. Il était visible qu'il ne disposait pas de tous ses moyens, que la détente de ses jambes n'était pas celle que nous connaissons. Sa science profonde de l'escrime et une forte dose de courage lui ont permis de vaincre quand même par un beau jeu classique de ripostes et de temps.

Cattiau, qui se classe second, fut éliminé, tout simplement, multipliant les attaques directes et les coupés comme en se jouant.

Ducet, très entouré, nous a dit sa satisfaction d'être victorieux.

— Je suis heureux, dit-il, mais l'absence de Gaudin gâche la joie.

— Non seulement Gaudin n'était pas là, mais on dit qu'il ne pourra, peut-être de longtemps, plus faire d'escrime.

M. Ossier, Danosie, gagnante du tournoi individuel des dames, sait incontestablement l'escrime. Mais ce n'est pas ce sport qui mettra en valeur ni la grâce ni la décision féminines... Ces dames font de l'escrime... distributive, si j'ose dire ainsi.

Il n'y eut pas de prix d'arbitrage ; il fut, bien entendu, allé tout droit à Lajoux. — Roger Guillien.

Voici quels furent les résultats et les classements dans les deux catégories :

Catégorie hommes

Ducet (France), bat Contout (France), 6 victoires.
Cattiau (France), 5 victoires.
Contout (France), 4 victoires.
Van Damme (Belgique), 3 victoires.
Larraz (Argentine), 2 victoires.
Seligman (Grande-Bretagne), blessé abandonné.

Catégorie femmes

Mme Ossier (Danemark), 5 victoires.
Mlle Ditis (Grande-Bretagne), 3 victoires.
Mlle Herscher (Danemark), 2 victoires.
Mlle Freeman, 2 victoires.
Mlle Harding, 1 victoire.

DES CAMBRIOLEURS s'attaquent en vain au coffre-fort du bureau de l'enregistrement de la rue Jacques-Cœur

Une audacieuse tentative de cambriolage a été commise, la nuit dernière, dans le bureau de l'enregistrement du quatrième bureau des huissiers, situé au rez-de-chaussée de la rue Jacques-Cœur, à l'angle de la rue de la Couronnerie.

Après avoir fracturé la porte d'entrée, que protégeaient seulement de vieux verrous de bois, les cambrioleurs — on estime qu'ils étaient au moins deux — se sont immédiatement rendus dans le bureau du receveur, M. Rossini, où ils savaient trouver un coffre-fort.

Supposant que le meuble contenait une somme importante — M. Rossini y avait, en effet, encaissé 91.000 francs en billets de banque — les cambrioleurs tentèrent de l'ouvrir. Ils tentèrent ensuite, en vain, de le fracturer.

Rendus vraisemblablement furieux par leur échec, ils mirent littéralement à sac tous les bureaux. Quantité de tiroirs furent fracturés, dans la plupart des tiroirs furent trouvés tout butin qu'une somme de 15 francs en billets et quelques

CINZANO

LE MEILLEUR APERITIF

AGENCE GÉNÉRALE

38, Rue des Mathurins
PARIS

CYCLE **EYLLÉ** CYCLE

Modèles : Route, Dame, Sport, Course. R. G. Seine N° 173.465



LIVRE CONTRE un 1^{er} versement de **50**

10 MOIS de CRÉDIT à 40 francs par mois soit

26 SOUS PAR JOUR

avec une GARANTIE LÉGALE de 3 ANS

DEMANDE de CATALOGUE GRATUIT (à nous adresser) A Cette demande ne vous engage à rien

Nom : _____ Adresse : _____

SOCIÉTÉ COMMERCIALE "INTERLABOR", 16, Rue Choron, PARIS-9^e CAPITAL : 1 MILLION 800.000 FRANCS

INTERLABOR

Établiss^{ts} D. & N. ROLLAND Frères

MAISONS EN BOIS

DEPUIS 1.900 frs

Avec 1.000 frs comptant Vous pouvez devenir propriétaire de la maison ci contre dans un court délai

2 Pièces 2.790 frs

ETABLISSEMENT D. & N. ROLLAND Frères

Société anonyme au capital de six millions Exposition permanente : 183, Avenue du Général-Michel-Bisot, Paris Catalogue franco sur demande

MAISONS EN MAÇONNERIE

Depuis 8.750 frs

Avec 4.000 frs comptant Vous pouvez devenir propriétaire d'une maison de 8.750 frs, le reste payable en 7 ans. Intérêts 7 0/0.

TYPE DE 22.400 frs

ETABLISSEMENT D. & N. ROLLAND Frères

Société anonyme au capital de six millions Exposition permanente : 201 bis Av. du Général-Michel-Bisot, Paris Catalogue franco - Métro : Vincennes

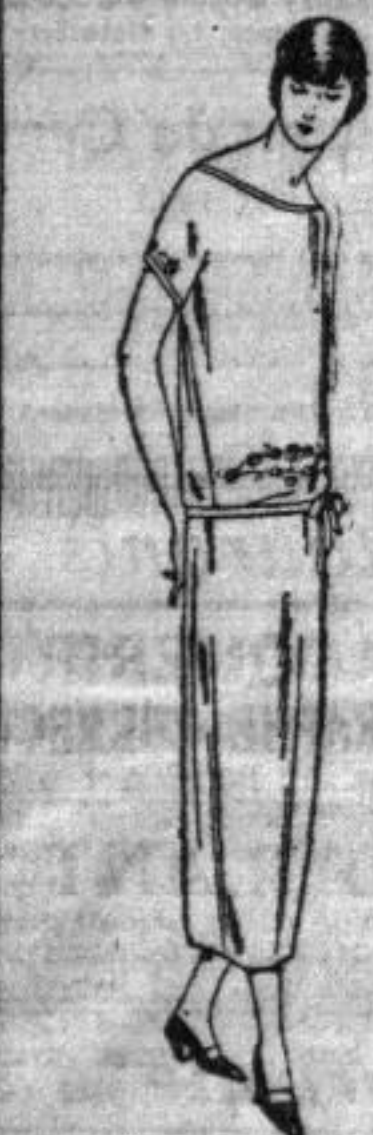
NOUVEAUX MODÈLES

Le Magasin le plus agréable de Paris

AUX TROIS QUARTIERS

Boulevard de la Madeleine - Rue Duphot - Paris

MARDI 8 JUILLET
SOLDÉS
AVANT INVENTAIRE



UN LOT ROBES en jersey de soie. Valeur 75. Soldées 49.

UN LOT ROBES de voile. Soldées 59, 49, 39, et 15.90

UN LOT DE CASAQUINS. Soldées 9.90

UN LOT DE COSTUMES TAILLEUR. Valeur 119. Soldés 99.

UN LOT DE COSTUMES MARIN. Valeur 23, 26, 29. Soldés 19.75

UN LOT CHAPEAUX. Valeur 11.90. Soldés 6.

UN LOT DE GANTS. Valeur 5.95. Soldés 2.95

UN LOT DE BAS. Valeur 19.75. Soldés 11.90

UN LOT DE LAMPES ET ABAT-JOUR. Valeur 20. Soldés 12.90

UN LOT DE MEUBLES ET BIBELOTS ANCIENS. Valeur 20. Soldés 12.90

UN LOT DE PANTALONS. Valeur 75. Soldés 49

UN LOT DE GILETS. Valeur 29. Soldés 24

UN LOT DE MOUCHOIRS. Valeur 24. Soldés 12

UN LOT DE PETITES BOURSES. Valeur 2.45. Soldés 1.90

UN LOT DE BATH SOAP. Valeur 4.90. Soldés 2.95

UN LOT DE COUSSINS. Valeur 2.95. Soldés 2.35

UN LOT DE COUVRE-LIT. Valeur 23. Soldés 19.75

UN LOT DE COUVRETTES. Valeur 39. Soldés 32.50

UN LOT DE PINCE-NEZ. Valeur 2.25. Soldés 1.95

UN LOT DE LAINES. Valeur 3.25. Soldés 2.95

UN LOT DE CUILLERS. Valeur 1.95. Soldés 1.50

UN LOT DE SÉRIE DE CASSEROLES. Valeur 27.50. Soldés 20

UN LOT DE FAÏENCES ET PORCELAINES. Valeur 32.35. Soldés 25

UN LOT DE PORTE-HABITS. Valeur 38. Soldés 32.35

UN LOT DE MANTEAUX ET VAREUSES modèles et divers. Soldées 49.

UN LOT CRAVATES DE fourrure, formel, divers. Soldées 29, et 19.

UN LOT CHAPEAUX en madras. Valeur 25. Soldés 19.95

UN LOT FORMES en paille. Valeur de 10 à 20. Soldées 12.90, 9.90, 7.90 et 5.90

UN LOT GRAVURE en cuivre, genre ancien, cadre imitation bois doré. Valeur 20. Soldés 12.90

UN LOT SOULIERS RICHELIEU toile blanche, laque recouvert, pour dames. Soldés 19.90

DENTELLE "Point de Paris", imitation, largeur 1.25 (0.95, blanc ou noir). Le mètre. Entre-deux assorti, largeur 0.95, le mètre. 0.95

UN LOT DE PETITES BOURSES cuir, doubles peaux. Soldées 2.45

BATH SOAP pour la toilette et le bain. La boîte de 6 pains. 4.90

UN LOT COUSSINS de jute imprimé. Soldés 2.95

COUVRE-LIT application Marie-Antoinette. Soldé 23

UN LOT COUVRETTES coton fantaisie, pour lit de 2 personnes. Soldées 39

UN LOT PINCE-NEZ doubles, blanches, de tailles assorties. La boîte de 100. Soldée 2.25

LAINE 6 fils couleurs, tous modes. La pelote de 50 gr. 3.25

CUILLERS à café métal argenté, qualité. La pièce. Soldée 1.95

SÉRIE DE CASSEROLES aluminium poli ou rayonné, fortes, queue bois, 12 à 20. Les 5 pièces. Soldées 27.50

PLUSIEURS LOTS FAÏENCES ET PORCELAINES. Soldées avec un rabais de 40 à 50 %



UN LOT SOULIERS RICHELIEU toile blanche, laque recouvert, pour dames. Soldés 19.90

DENTELLE "Point de Paris", imitation, largeur 1.25 (0.95, blanc ou noir). Le mètre. Entre-deux assorti, largeur 0.95, le mètre. 0.95

UN LOT DE PETITES BOURSES cuir, doubles peaux. Soldées 2.45

BATH SOAP pour la toilette et le bain. La boîte de 6 pains. 4.90

UN LOT COUSSINS de jute imprimé. Soldés 2.95

COUVRE-LIT application Marie-Antoinette. Soldé 23

UN LOT COUVRETTES coton fantaisie, pour lit de 2 personnes. Soldées 39

UN LOT PINCE-NEZ doubles, blanches, de tailles assorties. La boîte de 100. Soldée 2.25

LAINE 6 fils couleurs, tous modes. La pelote de 50 gr. 3.25

CUILLERS à café métal argenté, qualité. La pièce. Soldée 1.95

SÉRIE DE CASSEROLES aluminium poli ou rayonné, fortes, queue bois, 12 à 20. Les 5 pièces. Soldées 27.50

PLUSIEURS LOTS FAÏENCES ET PORCELAINES. Soldées avec un rabais de 40 à 50 %

UN LOT DE PORTE-HABITS. Valeur 38. Soldés 32.35

UN LOT DE GILETS. Valeur 29. Soldés 24

UN LOT DE MOUCHOIRS. Valeur 24. Soldés 12

UN LOT DE PETITES BOURSES. Valeur 2.45. Soldés 1.90

UN LOT DE BATH SOAP. Valeur 4.90. Soldés 2.95

SOYEZ ÉCONOME

et demandez le grand flacon

d'1 litre 1/2

d'EAU DENTIFRICE

BOTOT

vendu partout 52 frs 50

c.a.d. **35** frs = le litre

Exigez la signature:

Botot





Avant le Départ

POUR conserver en vacances votre chère personne, commandez vos vêtements de saison pour le sport, le voyage et l'auto chez le tailleur des Auld Reekie, qui vous offre le plus beau choix d'étoffes écossaises et anglaises ainsi que la coupe la plus élégante.

Auld Reekie compte cinquante années d'existence et de réputation.

TEL. CENTRAL 73-95

Auld Reekie
Châtelain
10, Rue des Capucines, 10
2, Rue Voltaire - PARIS-2

Le meilleur moyen de prolonger ses vacances, c'est d'en rapporter le plus grand nombre de photographies fixes ou animées.

Avant de partir rendez visite à Tiranty, la plus importante maison de Paris pour tout ce qui concerne la photographie et le cinéma. Vous y trouverez le plus grand choix d'appareils pour la photo, les prises de vues et les projections cinématographiques ainsi que tous accessoires nécessaires.

TIRANTY
11, rue Lafayette
La Photo et le Cinéma à la portée de tous
Tous les appareils à tous les prix
Pianos, Phonos, Radios, etc.

POUR les randonnées à travers-champs et sur la route, pour les sports exigeant un effort de marche ou de course, il faut avoir des chaussures Phit-Eesi, semelle crêpe, dont la réputation est consacrée en Angleterre depuis plusieurs années. Avec elles, vous serez sûrs d'être sains sur un grand pied, tout au moins sur un pied solide et toujours à l'aise, ce qui est un bien charmant.

PHIT-EESI
semelle crêpe
la chaussure idéale pour les vacances
Existe pour Hommes et Dames
Dans tous les Magasins "Phit-Eesi"

Si vous aimez conduire confortablement, munissez votre voiture de lames Alpha, l'amortisseur le plus efficace, le plus solide, le moins cher et qui supprime tout réglage et entretien incommodes et salissants.

Rouler sans amortisseur Alpha, c'est voyager en 3^e classe; rouler avec des amortisseurs Alpha, c'est voyager en wagon-alon même sur les plus mauvaises routes.

ALPHA
la solution
élégante, propre, efficace
de l'amortisseur d'auto
12, rue Molitor, Paris-16

UN accident sans gravité mais très désagréable, contre lequel l'automobiliste peut aisément se prémunir, c'est d'arriver le soir à l'école avec des mains noires et crasseuses. Avant d'entrer il s'est excusé, pendant une heure ou deux, mais en vain car il n'y a rien de plus efficace que la traditionnelle saignée, aussi inefficace que répugnante. Pourtant ces vilaines taches de cambouis ne seraient pas indélébiles si l'on avait eu la précaution d'emporter dans son coffre un tube de Savon Fluit de Westphalie, ce produit magique qui nettoie, dégraisse, détartrage la peau... en un instant, à fond et sans brosser. Le Westphal est devenu aujourd'hui un accessoire indispensable de la trousse de l'automobiliste ou du cycliste. On le trouve à Paris, dans tous les grands magasins, notamment aux Galeries Lafayette, au Louvre, au Printemps, au Bazar de l'Hôtel de Ville et dans tous les garages. Le tube : 2 fr. 50. Gros : 9, rue de Milan, Paris-9.

VOUS fixerez la beauté des paysages contemplés, avec leurs couleurs et leur relief, en utilisant le merveilleux Monobloc, l'appareil stéréoscopique parfait.

MONOBLOC
L'appareil stéréoscopique parfait
les plus belles photographies en relief
NOIR ET COULEURS
Notice franco : 3 fr. 50, rue de Valenciennes, Paris-5

LES vacances vous inclinent aux sports de plein air. Ne partez pas sans demander les catalogues de la Maison Mestre et Blatgé (sports et Auto, Accessoires d'auto) qui vous permettront de choisir tous les articles dont vous avez besoin et de les acquérir à des prix exceptionnels.

MESTRE & BLATGE
46-48, Avenue de la Grande-Armée
Tous articles de sports

RAFRACHISSEZ-VOUS en buvant l'exquis vin mousseux Regnier préparé suivant la méthode champenoise. C'est un vin de grande marque et un vin de connaissance.

A la ville il fait BOIRE, et pour la Mer et la campagne il fait EMPORTER du

REGNIER
LE GRAND VIN MOUSSEUX
(Méthode Champenoise)
luxueusement présenté

Il est de qualité supérieure, délicieux comme fraîcheur et incomparable comme bouquet. Les Meilleurs MOUSSEUX sortent des Etablissements REGNIER 14 et 16, rue des Barrières 9 à CHARENTON (Seine)

JEAN THOMANN
BICYCLETTE
pour les vacances
vous devez emporter une bicyclette
payable en 10 fois
sans aucun frais
A CREDIT
HALL REAUMUR, 42, rue Réaumur, PARIS-3

LA PREMIERE PIECE D'ALEXANDRE DUMAS

Les premières tentatives des auteurs les plus célèbres sont parfois déconcertantes. Puis, qu'on célèbre le centenaire d'Alexandre Dumas fils, peut-être était-il amusant de rechercher cet *Atala*, drame lyrique avec lequel il débutait, le 10 août 1848, au Théâtre Historique.

Cette pièce, dont Varney avait écrit la musique, était mêlée de chants et de récits en vers. Elle commençait par une description des forêts d'Amérique, emphatique pastiche de Chateaubriand, où, dès l'abord, Eden rimait avec jardin.

Le récit traitait le combat des Natchez et des Seminoles; il disait Chactas recueilli par Lopez et demeurant trois ans son hôte. Puis le rideau se levait, sur un luxueux décor sans doute, et Chactas, en une sentimentale romance, soupirait son désir de revoir une tendre mère. En vain Lopez, dramatique, évoquait les dangers de la route :

L'ombre chère qui m'inspire, c'est mon père qui m'aide !

répondait Chactas. Et, dans un long duo, ils se disaient adieu.

Mais, Lopez à peine parti, les guerriers ennemis s'emparaient de Chactas, et le rideau tombait sur leur chœur victorieux !

Deuxième acte : le récitant :

Voici qu'avec le jour va s'éteindre le bruit, la nature contemplant, au milieu de la nuit, sa fête orientale.

Et, quand le jour revient, refermant le trésor que la nuit lui était !

Ainsi se déroule la description nocturne, avec ampleur... Puis, le rideau levé, les vengeurs s'avancent. *Atala*, les conducteurs, Chours et soli. *Atala* veut convertir le prisonnier. Celui-ci ne se fait pas prier :

— Ton Dieu réunit-il ? — Pour jamais !

— Alors, il est le mien : à ton Dieu je me livre !

— Maintenant, fuis, conseille *Atala*.

— Avec toi ? — Non, je reste.

— Alors, je ne pars pas. — Aveugle, tu dois mourir demain !

Chactas ne veut fuir qu'accompagné d'*Atala*. Elle non plus ne se fait pas prier : ils partent.

Mais l'alarme est donnée : les guerriers courent aux armes... Rejoindront-ils les fugitifs ? Nous ne le saurons jamais, la pièce est finie !

Il faut bien l'avouer, rien n'annonçait ici la *Dame aux Camélias* ou le *Demi-Monde*, et l'imaginatif auteur des *Trois Mousquetaires* ne dut pas très bien augurer, à la lecture de ce drame naïf, de l'avenir littéraire de son fils !

François Vallé.

LE CINEMA A PARIS

Les films étrangers ont été fort représentés à Parisienne comme un être fantaisiste, tout de légèreté et de coquetterie. Or voici un film français qui a été tourné en Portugal, et le principal personnage en est une Parisienne dont la coquetterie est assez perverse. Si nous voulons qu'on ne nous calomnie pas, ne commençons pas par médire de nous-mêmes.

Cette Française, donc, se trouvant en villégiature dans la forêt, célèbre par ses vieux cèdres, de Bussaco, se plaint à l'afroite des étudiants de l'Université voisine de Coimbra. Pour elle, deux camarades deviennent des ennemis acharnés : l'un d'eux va jusqu'à meurtre et, d'ailleurs, périt lui-même misérablement. Si elle a, finalement, un bon mouvement en rendant sa petite fiancée à un pauvre garçon qui s'était éperdument épris d'elle, cela n'a pas été sans qu'elle ait exercé une action funeste autour d'elle. Voilà la Parisienne à l'écran.

Cette histoire, il est vrai, n'a pas beaucoup d'importance. Elle est le prétexte à quelques tableaux pittoresques qui se déroulent dans de beaux paysages et à une évocation de la tragédie aventure de l'Infortunée Inês de Castro, que fit périr le roi Alphonse IV, parce qu'elle s'était liée par un mariage secret à l'enfant dom Pedro. Inês fut assassinée en l'absence de son époux par trois seigneurs aux environs de Coimbra. Une source, coulant sur des pierres grises, marque l'endroit où cette touchante victime de l'amour recut la mort. « Les nymphes du Mondego, dit Camões dans un chant des *Lusitades*, célébrèrent par une longue douleur cette mort lugubre, et les larmes qu'elles versèrent formèrent, pour un éternel souvenir, une pure fontaine ».

Un des étudiants, à la place même où tomba Inês, conte, sous les cèdres qui étendent sur la fontaine leur puissante verdure, la martyre de celle que son supplice a presque sanctifiée. C'est ce qu'il y a de plus raisonnable dans le film, parce que le thème fourni par les anciennes chroniques est vraiment pathétique. Les acteurs qui ont joué un rôle moderne se transforment pour prendre les costumes du quatorzième siècle. Devenu roi à son tour, dom Pedro, inconsolable, fit exhumer le corps d'Inês, le fit revêtir d'habits royaux, posa sur le front desséché une couronne, proclama dom Inês épouse légitime et souveraine. Avant qu'on conduisît la morte dans la chapelle d'Alcobaca réservée aux monarques, les seigneurs de la cour avaient dû lui prêter serment et lui baiser la main. Mais dom Pedro n'oubliait pas sa vengeance. Il obtint du roi de Castille l'extradition des meurtriers, et il promit au bourreau de le récompenser s'il inventait pour eux des tortures nouvelles. L'excuseur se distingue en arrachant par le dos le cœur de l'un d'eux. Il s'appelait Coelho.

— Qu'on m'apporte de l'ail et du vinaigre, dit dom Pedro jouant sur le nom du condamné, pour assaisonner ce lapin !

« Coelho », en portugais, est, en effet, un des termes par lesquels on désigne le lapin.

L'histoire d'Inês de Castro inspira,

LA VIE LITTÉRAIRE

Nous sommes en train de découvrir l'Afrique; mais la plupart des écrivains qui s'efforcent de la peindre l'ont aperçue en voyageurs pressés, passant quelques semaines seulement près des paysages et des âmes avec lesquels il faut une longue intimité pour parvenir à les deviner, sinon à les comprendre. Romaniques, à la suite de Delacroix, ils brossent des décors et nous aveuglent plus qu'ils ne nous enchantent par leurs palettes trop chargées. Avec M. Tranchant de Lunel, l'auteur de cet émouvant, délicieux et profond ouvrage : *du pays du Faradoir*, aucune crainte de ce genre; nous n'avons pas devant nous le touriste qui, pour la première fois, parcourt le Maroc — le pays du Faradoir — un stylographe frénétique entre les doigts; nous lions connaissance avec un homme de bonne compagnie, artiste et grand seigneur tout ensemble, diplomate et soldat à l'occasion, un Français de belle race qui, en ce monde, cette extraordinaire chance de réaliser ce qu'il avait rêvé, grâce à ce magicien, bâtisseur d'empire et conducteur d'hommes : le maréchal Lyautey. La chose vaut la peine d'être contée. Epris du Moghreb, M. Tranchant de Lunel s'y trouvait déjà, il y a quelque vingt-deux ans, cheminant, vivant à travers des cités farouches et des tribus hostiles, mais il était accompagné de sa caravane de sa témérité, par les plus merveilleuses sensations de nature et d'art. Il est là aux heures sanglantes de Fez, aux heures pathétiques de la conquête, tremblant pour les palais des sultans, pour les mosquées, pour les medersas, pour toute une beauté millénaire, à chaque seconde menacée.

Et voilà que le miracle s'accomplit : Lyautey l'Africain et plus grand que Scipion, selon le mot de Claude Farrère, charge Tranchant de Lunel de veiller sur cette beauté, de la sauver et de la restituer intacte et parée à l'avenir. Il s'attelle à cette splendide tâche et ce qu'a commandé le chef, ce qu'a permis et exécuté le fonctionnaire, directeur des Beaux-Arts, M. Tranchant de Lunel, nous le saurons en lisant : *Au pays du Faradoir*, au style nerveux, rapide, où abondent des pages étincelantes d'une originalité rare.

Dans son livre, M. Tranchant de Lunel parle de Jérôme et Jean Tharaud, que les hasards de la guerre expédièrent au Maroc et qui furent pour lui des auxiliaires précieux; on connaît les beaux livres que ces romanciers consacrèrent aux seigneurs de l'Atlas, à Marrakech; ils interrompent, pour célébrer le Maroc, leurs célèbres études des mœurs juives. Aujourd'hui, ils reviennent à leur thème favori avec un nouveau livre : *Le Maroc à Jérusalem*. En attendant que ce cri, nous avons pensé que nous tenions enfin le roman sur le sionisme que Mme Myriam Harry n'a pas réussi dans ses *Amants de Sion* et qui restait à écrire. Aucun auteur contemporain n'était mieux désigné, selon nous, que Jérôme et Jean Tharaud pour réaliser pareille œuvre, ils ont vu chez eux les juifs de Hongrie et de Russie, ils n'ignoraient rien de leurs misères, de leurs espoirs et de leurs

rêves messianiques; ils ont retrouvé certains traits exacts à Jérusalem; quel terrain d'expériences pour des écrivains aussi heureusement doués ! Et voilà qu'un lieu de jeter sur cette pathétique terre de Judée une vigoureuse trame romanesque, ils ont composé à leur manière des tableaux magnifiques, certes, mais un peu extérieurs, à notre gré, du *Samedi de Pâques*, du *Mur des pleurs*, suivis d'études dramatiques et curieuses sur des personnalités juives. C'est la capitale d'un Etat nouveau qu'il s'agit de reconstruire. Tharaud, C'est la ville sainte, la ville où le Naziréen souffrit sous Ponce Pilate, qui a enthousiasmé Henri Massis; son livre : *De Lorette à Jérusalem*, est le carnet d'un combattant prêt à donner sa vie pour son pays et sa foi; il éclaire la plus poignante sincérité. Ne quittons pas cette vénérable terre de Judée sans emporter dans notre poche, pour les vacances, un petit roman simplement délicieux auquel on n'a point encore songé pour un prix littéraire; ce qui, je salue à penser, partie remise.

Il s'agit de la *Femme de Judas*, de M. Albert Malaurie, un auteur dont nous n'avons jusqu'à ce jour jamais entendu parler. C'est dans un style à la fois élégant et sûr, une spiruelle, une émouvante réhabilitation de Judas; si l'on en croit le romancier, l'esprit pratique de la femme entendue aux affaires, soucieuse de bien-être et d'entassement d'écus, est raison de la fidélité du disciple. Auteur d'une existence divine, M. Malaurie a montré la plus terre-à-terre des vies; le contraste est frappant et rendu avec un réel talent de psychologue et de narrateur.

C'est également un drame de la foi que nous racontent les frères Marius-Ary Leblond avec *Ulysse*, *Cafre* ou *l'histoire d'un Noir*. Ulysse occupait l'emploi de cuisinier à Saint-Pierre-de-la-Réunion chez les parents des deux romanciers; féroce, brutal, il essayait avec tant de force ses poings sur sa femme et son fils qu'un beau jour ses victimes disparurent. Ulysse part à leur recherche; il le retrouve sa femme établie sorcière; mais il perd les traces de son fils et tombe épuisé devant la demeure du Père des Vayssacques; le missionnaire ramènera le noir dans la voie du salut et lui présentera son fils, engagé dans notre marine. Histoire édifiante, voire loutonnaire pour des lignes et des péripéties, d'où surgit, avec grandeur, la noble figure d'un missionnaire français en perpétuelle lutte avec les sorcières noirs. Des témoignages de cette sorcellerie, vous en trouverez d'autres dans les charmantes *Esquisses martiniquaises* de Lefcadore Hearn, heureusement rendues par la traduction de Marc Loge. Et l'on est bien près de préférer tous les méfaits des sorcières à l'action de cette terrible coiffe sur laquelle V. Cyrille et le docteur Berger nous fournissent une étude effrayante, mais attirante comme un roman. Voilà l'enfer contemporain; puisse cette lecture écarter de ses cercles maudits le pire, le veule troupeau des hommes ! — Jean Vignaud.

LA MONTRE DE ROMIEU

M. Holton est un horloger américain qui a voulu, ces temps derniers, apprendre à ses contemporains à quel moment de la journée ils devaient remonter leur montre.

Avec une coupable indifférence et une incroyable légèreté, vous et moi remontrons, à n'importe quel moment, la montre que nous espérons bien ne jamais déposer à l'horloge de la maison. Le plus souvent, c'est le soir que nous procédons à cette opération.

Grave erreur ! assure M. Holton. Le soir, les ressorts de la montre, échauffés par le contact de notre corps, ne sont pas dans leur état normal, de telle sorte qu'on risque de les casser.

Au contraire, en remontrant sa montre le matin on échappe à ce péril. La sagesse commande donc de s'acquiescer de ce soin dès qu'on se lève.

Ce conseil n'est pas nouveau. Voici bientôt quatre-vingt ans qu'il fut donné à Romieu par un horloger du Palais-Royal.

A cette époque, la redoutable renommée de Romieu remplissait Paris. Dès qu'on y entendait parler d'une mauvaise farce, d'une énorme mystification, on se hâtait de la lui attribuer et, depuis lors, on a fait tout un livre sur ces plaisanteries qui n'étaient pas toujours drôles et délicates.

Naturellement, il arrivait au terrible mystificateur d'être mystifié. Ce fut ainsi qu'étant entré, certain jour, chez un horloger du Palais-Royal qui le connaissait de vue, il lui présenta sa montre accompagnée d'un petit discours prononcé le plus sérieusement du monde.

— Monsieur, expliqua-t-il, voici une montre à laquelle je tiens beaucoup. Je voudrais savoir si je dois la remonter le matin ou le soir.

L'horloger prit la montre, la regarda longuement, puis la rendit en disant :

— Il faut la remonter le matin.

— Pourquoi cela, si vous plaît ? insistait le mauvais plaisant.

— Parce que le soir vous êtes saoul, monsieur Romieu ! répondit froidement l'horloger.

Romieu s'en fut, l'oreille basse. Mais ceci ne le corrigea pas, et quelques années plus tard, sans rire, il inventa le Spectre rouge dont il raconta les forfaits dans une brochure répandue à des milliers d'exemplaires. Les paysans prirent peur et votèrent en masse pour Louis-Napoléon, seul capable de vaincre le fantôme écarlate. Voilà à quel point tenaient les destinées des Empires !

D'ailleurs, Romieu fut bien puni. Le nouveau régime le nomma préfet, et il en mourut de chagrin. — F. V.

Les mariages de Vanves

Il y a eu plus de trois cents mariages à Vanves et, tandis que l'on parlait des repas matrimoniaux d'Écaussines et des notes pangrétiques de Plougastel-Daoulas, personne n'a signalé cette admirable exhibition de fleurs d'orange dans la banlieue parisienne. C'est une injustice, car la province et l'étranger n'ont pas le monopole de la candeur et de la vertu.

Au temps du chevalier du guet, c'était sur le quai, s'il faut en croire la chanson, que l'on rencontrait le plus grand nombre de jeunes filles à marier. De nos jours, ces aimables vierges foisonnent à Vanves, mais au lieu d'attendre un fiancé sous l'orme et, dans la crainte de coiffer saint Catherine, elles ont pris la sage détermination de le chercher elles-mêmes.

A cet effet, et sous un air rustique qui sied à un comité spécial, chaque jeune personne désireuse de se consacrer au bonheur d'un mari, en même temps qu'aux soins du ménage, remplit une fiche où elle indique, avec son prénom et son âge, quel serait l'époux de son rêve.

Ceci fait, elle reçoit un numéro qu'elle épingle à son corsage et, gaie, ment, elle s'en va écouter l'orchestre voisin et même danser un peu si cela lui convient.

Il arrive alors qu'un jeune homme la remarque, va s'enquérir d'elle, lit la fiche, voit qu'il a quelque chance d'être agréé. Dans ce cas, se déclare, fait sa cour, et il est rare que l'air faire ne se termine pas chez le maire et le curé, ainsi qu'il est dit dans *Ricette ou les Millions de la mansarde*, petite pièce qui date du temps où les vaudevilles en un acte étaient amusants, propres et spirituels.

C'est ainsi que fonctionne à Vanves la foire des fiancées. Elle est ouverte en ce moment et ne se terminera que la veille de la fête nationale. Donc, les demoiselles au cœur sentimental et les jeunes célibataires qui ne s'accommodent pas d'une existence solitaire ont encore le loisir d'aller faire un tour jusqu'à la place Etienne-Jarousse où l'accueil le plus sympathique leur sera réservé. Et qui sait ? Tel qui s'en ira là-bas en curieux, un petit sourcil ironique aux lèvres, en reviendra peut-être avec le bonheur sous le bras ! — H. J.

Le concours international de musique

C'est le soir, à 18 heures, que commenceront les fêtes organisées par le 17^e arrondissement à l'occasion du concours international de musique, auquel ont été sollicités les musiciens et compositeurs de tous les pays.

Au moment où Paris s'apprête à recevoir dignement ces sociétés et où les rues de notre capitale vont retentir du joyeux écho de leurs fanfares, nous ne saurions trop engager la population parisienne, toujours si généreusement accueillante à ses hôtes, à leur faire escorte.

Voilà le programme de ces fêtes, hautes de la garde républicaine et de la célèbre fanfare la « Sirène ».

Samedi 5 juillet, à 18 heures : pélerinage à la tombe du Soldat inconnu par les sociétés d'élites présentes à Paris, assistées des représentants du gouvernement.

Dimanche 6 juillet, à 9 heures : concours de lecture à vue et d'exécution dans 26 salles de l'arrondissement. A 14 heures : concours d'honneur. A 17 heures : défilé des sociétés à travers les rues de l'arrondissement. A 18 heures : distribution des récompenses à la mairie. A 21 heures : auditions des meilleures sociétés primées dans différentes salles de la ville. A 22 heures : concert public, auxquelles participeront la musique de la garde et la fanfare la « Sirène ». Le soir aura lieu, à l'Opéra, un festival artistique et une fête de nuit qui terminera heureusement cette manifestation de musique populaire.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTES Aux Villes de France

93, Rue de la République, Saint-Denis
TELEPHONE 657

Du samedi 5 au mardi 8 juillet inclus

SOLDES RABAIS CONSIDÉRABLES

QUELQUES PRIX :

Draps coton écri, qualité cuir.....	180x275	2 m. x 3 m.
Le drap.....	21 s	27 95
Draps toile métisse.....	180x3 m.	2 m. x 3 m.
Le drap.....	30 95	34 95

Casques kimono, tricot laine et soie ou tout lainé, rayure bayadère ou cachemire 9 95
Chemises pour hommes, percale d'Alsace, avec 2 cols assortis. La chemise..... 14 s
Tissu éponge, fond grisaille, rayure bayadère, largeur 1 m. Le mètre..... 4 50
Torebans méis, qualité extra..... 2 95
Robe droite, tissu éponge, rayure bayadère. La robe..... 16 50
Bas, fil mercerie, talons, pointes et revers renforcés, toutes nuances mode..... 7 95
Toile métisse, qualité extra, 0 m. 80. Le mètre..... 4 50
Coton écri, qualité cuir, 0 m. 80. Le mètre..... 3 50
Shirting renforcé, 0 m. 80. Le mètre..... 2 95

DEMANDER NOTRE CATALOGUE
LIVRAISON A DOMICILE PAR CAMIONNETTES
A 50 KILOMÈTRES AUTOUR DE PARIS

Appartements

APPARTEMENTS A VENDRE
Dans bel immeuble en pierre de taille. Quartier Bastille-Arsenal, près métro. Très belle situation. Prix : de 18.000 à 45.000 fr. S'adresser à MM. L. CONIN et DEMARQUE, 18, boulevard Magenta, Paris. Téléphone : Nord 08-39

Automobiles
APPRENEZ A CONDUIRE
REPUBLIQUE ÉCOLE
Leçons sur Citroën dernier modèle
15, boulevard du Temple 45

Bijoux
ACHAT DE BIJOUX
Bijoux jusqu'à 6.000 fr. le carat. Or, Argent, Vieux dentiers. Dégagement. DANIEL, 110, bd Magenta (gare du Nord)

Chalets
Il faut aller voir partout
mais vous passerez commande
d'un CHALET BOIS aux
Établissements CHIPOT-RENARD
Les créations 1924
sont des merveilles
d'assemblage
et d'équilibre
Matériau moderne
neufs
Un crédit de 100.000 fr.
vous met à la portée
de tout
Brochure gratis
Mod. réelles, 20 - Paul-Bert, Mialou 579

Cycles
PRIMOR 6 R de la Bourse Paris 2
CREDIT
depuis 30 mois
35% de crédit
AUSTRAL
fondée en 1908
122-26, 1^{er}
Catalogue sur demande

CYCLES GÉRARD
ARMES - PHONES
MACHINES A COUDRE, VÉLOTTES D'ÉCRIVAIN
Lectures, notes, catalogues-silencieux
1924 vous présentent les dernières
perfectionnements apportés à nos
différents modèles

Cycles Gérard
142, rue Lafayette, PARIS (10^e)
Ouverts dimanche et fêtes tous
les jours - Tél. Nord 47-46

Divers
MALLES en acier
BEAUMONT - Fabricant
93, rue du Bac, 93 - Paris

Restaurants
RESTAURANT HUBIN
23, rue Drouot. Tél. : Central 92-77
(A proximité du boulevard des Capucines)
Cuisine soignée - Cave renommée - Prix modérés

BOULANT
1, bd Montmartre - 25, bd des Capucines
30, boulevard Saint-Michel

Tourisme
VACANCES A LA MER NORMANDIE
BRETAGNE
Hôtels 19 fr. p. jour (chambre, 3 repas)
Hôtels d'été : 10 fr. Demandez Notice n° 9
VILLAGE, 17, r. Martin-Poirée, PARIS

Vente de Propriétés
BANQUE IMMOBILIÈRE DE PARIS
147, Boulevard Haussmann

APPARTEMENTS A VENDRE
SQUARE LAMARTINE
sur rue très tranquille
composant : galerie, 2 salons, salle
à manger, 4 chambres, salle de bains,
cabinet de toilette, cuisine et office,
chauffage central, ascenseur, téléphone, etc.

A vendre..... 200.000 francs

AUTEUIL
Dans bel immeuble d'angle
galerie, 2 salons, 4 chambres, lingerie, etc. Confort. Eau chaude.

A vendre..... 200.000 francs

LA MUETTE
A proximité du bois
composant : salon, salle à manger,
chambre, chauffage central,
ascenseur, etc.

A vendre..... 50.000 francs

NEUILLY
Près du lycée Pasteur
PETIT HOTEL AVEC JARDIN
composant : salle à manger,
4 chambres. Confort.

A vendre..... 275.000 francs

IMMEUBLE
En façade directe sur les jardins
de l'Opéra, 2 salons, 4 chambres, lingerie, etc. Confort. Eau chaude.

A vendre..... 1.400.000 francs

LA PHARMACIE VEE
43, Faubourg Saint-Denis, Paris
RÉPUTÉ POUR L'EXCELLENCE DE SES PRODUITS
vendre EAUX DE COLOGNE
80 degrés 18.50 - 90 degrés 19.50

A CREDIT

SUPERBE BICYCLETTE DE ROUTE

SWELL



Bulletin de Garantie pour chaque machine

Garantie 5 ans

TOUTES SES PIÈCES SONT DE GRANDES MARQUES

Prix : 495 fr. **49 fr. 50** par Mois payable 49.50 à la commande.

Faculté de retour en cas de non convenance

EMAIL de LUXE pour Roulements très soignés. ROUE LIBRE. CADRE et FOURCHE brasse avec tubes soudés. PÉDALES : tubes d'acier. MOYEURS : tubes d'acier. PNEUMATIQUES première MARQUE. SELLE routière. FREIN extra GARDE-BOUE acier. G^{re} POMPE de cadre. SACOCHE garnie. Même Bicyclette modèle Dame, carter, protégé-jupe, 60 francs en plus.

Je, soussigné, déclare acheter la bicyclette "SWELL" conforme au modèle ci-dessus. Je joins en un mandat-poste le versement prescrit soit 49 fr. 50, et m'engage à payer le reste à raison de 49 fr. 50 par mois.

Nom et prénoms : _____ Fait à _____ le _____

Profession : _____

Domicile : _____

Dép. : _____

Signature : _____

PRIÈRE DE DÉTACHER LE PRÉSENT BULLETIN ET DE L'ADRESSER AU DÉPÔT DE FABRIQUES, 6 bis, Rue du 4-Septembre, PARIS

Allez tous à la porte d'Orléans

VISITER

L'EXPOSITION DE L'OFFICE DES VILLAS ET CHALETES

1, Av. du Général-Gallieni
MONTROUGE
Téléphone : 15-01

IMPERMEABLE

Préserver de la pluie, des intempéries, de la poussière. Qu'il soit en caoutchouc, en gabardine, en imperméabilisé, bien s'adapter à toutes les conditions.

55 francs
65 francs

A. FLEURY Fabricant, 36, r. de Bondy, PARIS
1^{er} étage (R. C. Seine 255.099)
ou contre remboursement ou mandat-poste. En colonies et étranger c. mandat. Frais d'envoi en plus. 40% d'escompte.

Si vous avez l'Insecticide COLBERT les détruira en 10 MINUTES, même à 100°C.

Prix 3750, 4^{re} 4^{re} Dépôts à Paris : Magasin Réunis, Pl. de la République; Magasin Réunis, 135, rue de Rennes; Magasin Réunis-Etoile, 28, av. des Ternes.

ACTIONS

BENI-ACHA, ENTIFA, CHIPOT-RENAUD, SUCRE RETHÉL, CONSERVE POISSON.

Rens. grat. COTE REELLE, 28, Bd Clichy, Paris

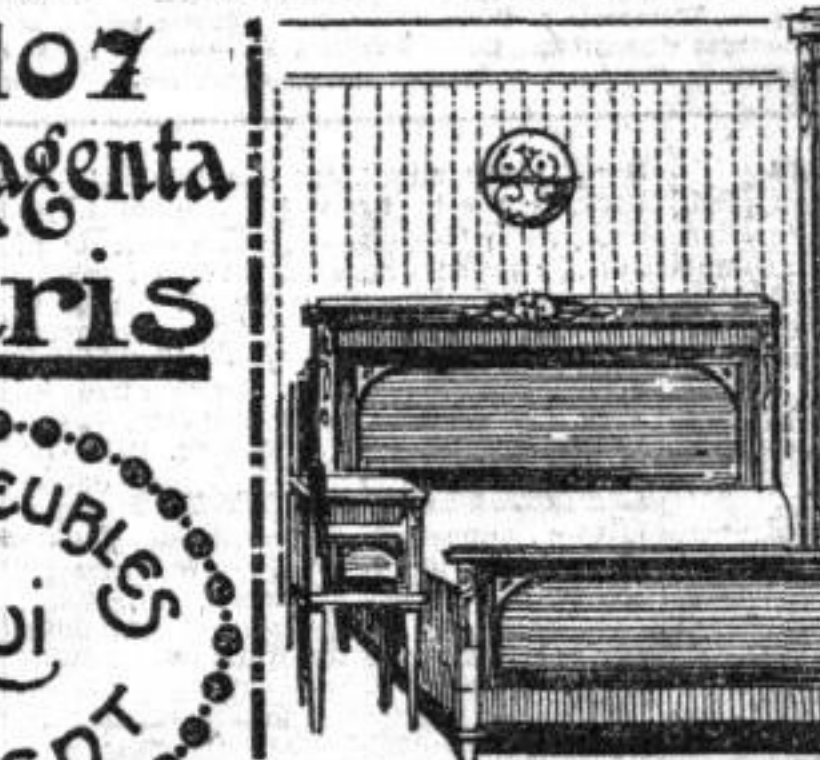
Palais de l'Ameublement

107 B^a Magenta Paris



Création !!
NOTRE CHAMBRE MODERNE CHêne MASSIF PATINÉ
1 Armoire 3 portes, Glace bis. dém. Sculpt. masse. Largeur 1^{re} 35
1 Lit de milieu. **1450 f**
1 Table de nuit.

LA CHAMBRE N° 706
CHêne 2 portes, Avec 1 Armoire, 1 Table de nuit, 1 Chaise longue, 1 Table de nuit, 1 Descente de lit.
Reclame: 1090 f



LA SALLE
Vieux Chêne. N° 745
Buffet 5 portes 1^{re} 40, sculpté. Table 3 allonges. 5 Chaises assorties.
Reclame: 1330 f

Demandez Notre Nouveau Catalogue & Comparez

Expeditions franco Port et Emballage

NOTRE CHAMBRE "LA MERVEILLEUSE RONCE D'ACAJOU"

Armoire 2 p. larg. 1^{re} 25 garnie sup. Marquetterie, démont. Lit de milieu 1^{re} 42

1875 f

NOTRE CHAMBRE CHêne "Les Roses"

Sculptée dans la masse

1175 f

NOTRE SALLE ACAJOU MASSIF ARGENTIER

1775 f

Bébé pleure constamment!

N'accusez pas son "mauvais caractère". Il pleure parce qu'il n'est pas à son aise, parce qu'il a faim après ses tétées, parce que ses digestions ne sont pas normales.

Comment faire ?

Il faut lui donner une nourriture saine, facilement assimilée, substantielle et légère tout à la fois. Celle qui vous donnera toujours les meilleurs résultats est la

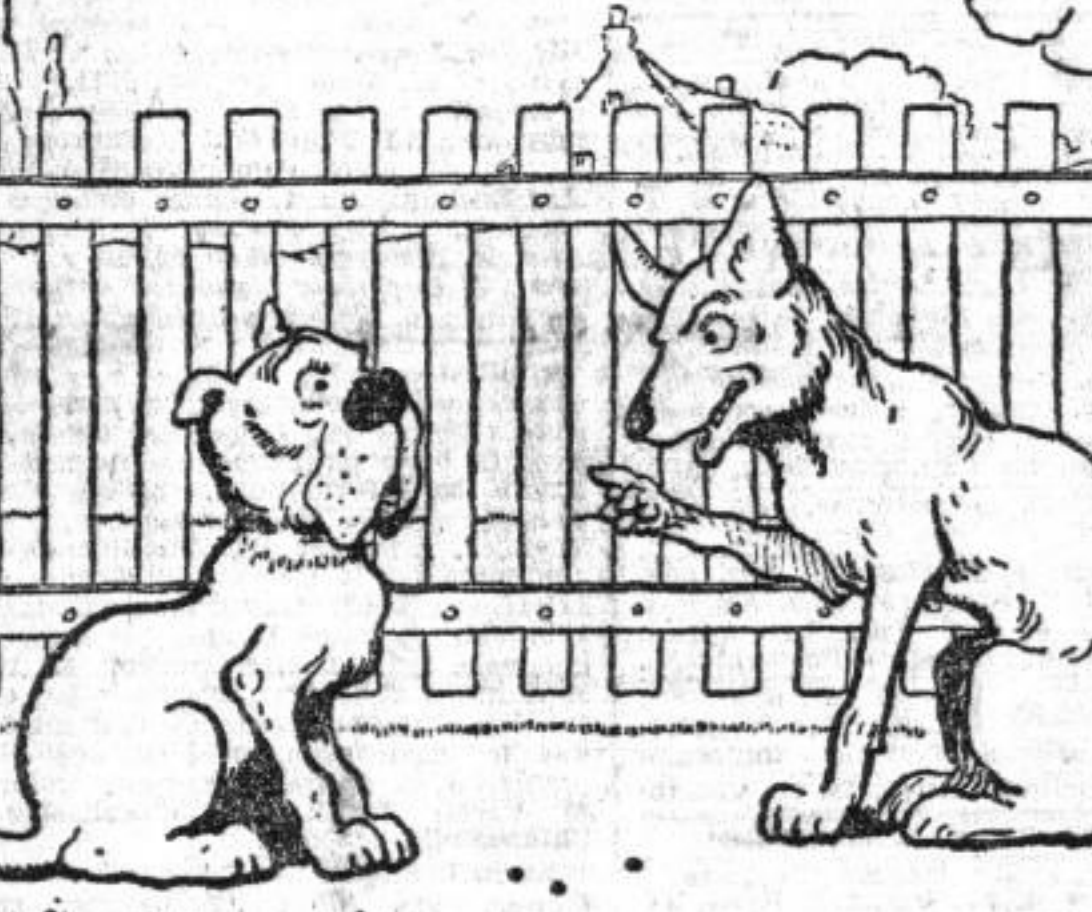
Farine Lactée Nestlé

"La santé de l'enfant"

Demandez à la Société NESTLÉ, 6, Avenue Portalis, Paris (8^e), un échantillon gratuit, et la brochure gratuite sur "Les soins à donner aux enfants"

FABLES DE LA FONTAINE

Le Loup et le Chien



Le Chien: Tu peux toucher mon vieux, je ne suis pas en toc, je suis un peu là, grâce au Charbon de Belloc.

L'usage du Charbon de Belloc en poudre ou en pastilles suffit pour guérir en quelques jours les maux d'estomac et les maladies des intestins, entérites, diarrhées, etc., même les plus anciens et les plus rebelles à tout autre remède. Il produit une sensation agréable dans l'estomac, donne de l'appétit, accélère la digestion et fait disparaître la constipation, il est souverain contre les pesanteurs d'estomac après les repas, les migraines résultant de mauvaises digestions, les aigreurs, les renvois et toutes les affections nerveuses de l'estomac et des intestins.

Prix du flacon de Charbon de Belloc en poudre. 5 fr.
Prix de la boîte de Pastilles Belloc. 3 fr.

Gros : M^{re} FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris - En vente dans toutes les Pharmacies
R. C. Seine 124.350

ROULEZ TOUS sur la

"BERCEUSE" CLÉMENT

Bicyclette à suspension élastique munie de transmission à rendement intégral.

SUPPRIME effort et fatigue
ASSURE confort et rendement

Le plus grand perfectionnement apporté dans l'industrie du cycle depuis l'invention du pneumatique.

Grande médaille de vermeil du Touring-Club de France en 1923.

En vente chez tous les agents CLÉMENT
USINES CLÉMENT, 76, Grande-Rue
au Pré-Saint-Gervais (Seine)

CATALOGUE GRATUIT AUX LECTEURS

MAUX D'ESTOMAC

Aigreurs, tiraillements, crampes, etc., tous ces maux proviennent d'un mauvais fonctionnement de l'appareil digestif. Pour régulariser le travail de l'estomac et supprimer ces maux, il suffit de se mettre pendant quelques semaines au régime du délicieux

PHOSCAO

Le plus exquis des déjeuners, le plus puissant des reconstituants, l'aliment idéal des convalescents et des vieillards.

ENVOI GRATUIT D'UN ÉCHANTILLON
Administration: 12, rue de la Tour-des-Dames, Paris (9^e)
R. C. Seine 97.925

LA CAPITALISATION

Entreprise privée, soumise au contrôle de l'Etat (36^e année) - Régistre du Commerce - Seine 1571

8, Rue Louis-le-Grand, PARIS

BONS D'ÉPARGNE LES PLUS AVANTAGEUX

Versements et Tirages mensuels

RENSEIGNEMENTS GRATUITS - AGENTS DEMANDÉS

OFFICIERS MINISTÉRIELS

VENTE au Palais, le 26 juillet 1924, à 2 heures : 1^{re} PROPRIÉTÉ RUE ALEXANDRE-DUMAS (Seine), rue Lucien-Jennin, n° 11. M. à p. 405.000 fr. S'adresser : Beaugé, Deloison, avoués, Paris.

VENTE au Palais, le 24 juillet 1924, à 2 heures : 1^{re} PROPRIÉTÉ RUE DES VIGNOLES, 29 (Seine), rue de la Vierge, n° 29. M. à p. 40.000 fr. S'adresser : M^{re} Louis Barbier, 13, rue de Lille, Jolivet, Marchal, avoués, Tansard, notaire à Paris.

VENTE au Palais, Paris, le 24 juillet 1924, à 2 heures : PROPRIÉTÉ A AUPS (VAR) (M. à p. : 24.500 fr. S'adresser : M^{re} R. Plot et Le Comte, avoués à Paris, M^{re} Vincent, notaire à Paris.

VENTE au Palais, Paris, le 24 juillet 1924, à 2 heures : PROPRIÉTÉ PASSAGE BOSQUET, 7 (Seine), rue de la Vierge, n° 7. M. à p. 35.000 fr. S'adresser : M^{re} Lucien Weil, avoué, 40, rue Saint-Lazare; M^{re} Minier, Parmentier, avoués, et Languet, notaire. VENTE au Palais de Justice, à Amiens, le 23 juillet 1924, à 13 heures : PROPRIÉTÉ industrielle à usage de magasin, 450 m² terrain. Mise à prix : 500.000 fr. S'adresser : M^{re} R. Rivet, notaire à Amiens.

VENTE au Palais, Paris, le 24 juillet 1924, à 2 heures : PROPRIÉTÉ à usage industriel à usage de magasin, 450 m² terrain. Mise à prix : 500.000 fr. S'adresser : M^{re} R. Rivet, notaire à Amiens. VENTE au Palais, Paris, le 24 juillet 1924, à 2 heures : PROPRIÉTÉ à usage industriel à usage de magasin, 450 m² terrain. Mise à prix : 500.000 fr. S'adresser : M^{re} R. Rivet, notaire à Amiens.

VENTE au Palais, Paris, le 24 juillet 1924, à 2 heures : PROPRIÉTÉ à usage industriel à usage de magasin, 450 m² terrain. Mise à prix : 500.000 fr. S'adresser : M^{re} R. Rivet, notaire à Amiens. VENTE au Palais, Paris, le 24 juillet 1924, à 2 heures : PROPRIÉTÉ à usage industriel à usage de magasin, 450 m² terrain. Mise à prix : 500.000 fr. S'adresser : M^{re} R. Rivet, notaire à Amiens.

VENTE au Palais, Paris, le 24 juillet 1924, à 2 heures : PROPRIÉTÉ à usage industriel à usage de magasin, 450 m² terrain. Mise à prix : 500.000 fr. S'adresser : M^{re} R. Rivet, notaire à Amiens. VENTE au Palais, Paris, le 24 juillet 1924, à 2 heures : PROPRIÉTÉ à usage industriel à usage de magasin, 450 m² terrain. Mise à prix : 500.000 fr. S'adresser : M^{re} R. Rivet, notaire à Amiens.

VENTE au Palais, Paris, le 24 juillet 1924, à 2 heures : PROPRIÉTÉ à usage industriel à usage de magasin, 450 m² terrain. Mise à prix : 500.000 fr. S'adresser : M^{re} R. Rivet, notaire à Amiens. VENTE au Palais, Paris, le 24 juillet 1924, à 2 heures : PROPRIÉTÉ à usage industriel à usage de magasin, 450 m² terrain. Mise à prix : 500.000 fr. S'adresser : M^{re} R. Rivet, notaire à Amiens.

VENTE au Palais, Paris, le 24 juillet 1924, à 2 heures : PROPRIÉTÉ à usage industriel à usage de magasin, 450 m² terrain. Mise à prix : 500.000 fr. S'adresser : M^{re} R. Rivet, notaire à Amiens. VENTE au Palais, Paris, le 24 juillet 1924, à 2 heures : PROPRIÉTÉ à usage industriel à usage de magasin, 450 m² terrain. Mise à prix : 500.000 fr. S'adresser : M^{re} R. Rivet, notaire à Amiens.

Les USINES NATIONALES de LITERIE

Suppriment l'intermédiaire.

5 MAISONS de VENTE à PARIS (seulement)

125, Rue Lecourbe (XV^e), Nord-Sud et Valenciennes
26, Avenue Trudaine (IX^e) Métro et Nord-Sud
29, Rue du Buisson-S'-Louis (X^e) Belleville
74, Rue de la Roquette (XI^e) Métro et Bastille
29, Boulrd de la Villette (X^e) Métro Belleville

GRANDE VENTE RÉCLAME

LE LIT NATIONAL N° 14

LIT laqué noir ou vert, avec anneau ovale percé en bronze foncé.

Complet avec toute sa literie, 179 fr. pour 2 personnes.

Envoyez-nous votre adresse, vous recevrez GRATUITEMENT notre nouveau CATALOGUE ILLUSTRE EN COULEUR avec toutes les indications sur les baisses de prix

R. C. 243-148

GRANDE VENTE RÉCLAME

LIT NATIONAL N° 0

Modèle du LIT NATIONAL N° 0

Complet avec toute sa literie, 139 fr. pour 2 personnes.

Envoyez-nous votre adresse, vous recevrez GRATUITEMENT notre nouveau CATALOGUE ILLUSTRE EN COULEUR avec toutes les indications sur les baisses de prix

R. C. 243-148

GRANDE VENTE RÉCLAME

LE LIT NATIONAL N° 14

LIT laqué noir ou vert, avec anneau ovale percé en bronze foncé.

Complet avec toute sa literie, 179 fr. pour 2 personnes.

Envoyez-nous votre adresse, vous recevrez GRATUITEMENT notre nouveau CATALOGUE ILLUSTRE EN COULEUR avec toutes les indications sur les baisses de prix

R. C. 243-148

GRANDE VENTE RÉCLAME

LIT NATIONAL N° 0

Modèle du LIT NATIONAL N° 0

Complet avec toute sa literie, 139 fr. pour 2 personnes.

Envoyez-nous votre adresse, vous recevrez GRATUITEMENT notre nouveau CATALOGUE ILLUSTRE EN COULEUR avec toutes les indications sur les baisses de prix

R. C. 243-148

GRANDE VENTE RÉCLAME

LE LIT NATIONAL N° 14

LIT laqué noir ou vert, avec anneau ovale percé en bronze foncé.

Complet avec toute sa literie, 179 fr. pour 2 personnes.

Envoyez-nous votre adresse, vous recevrez GRATUITEMENT notre nouveau CATALOGUE ILLUSTRE EN COULEUR avec toutes les indications sur les baisses de prix

R. C. 243-148

GRANDE VENTE RÉCLAME

LIT NATIONAL N° 0

Modèle du LIT NATIONAL N° 0

Complet avec toute sa literie, 139 fr. pour 2 personnes.

Envoyez-nous votre adresse, vous recevrez GRATUITEMENT notre nouveau CATALOGUE ILLUSTRE EN COULEUR avec toutes les indications sur les baisses de prix

R. C. 243-148

BICYCLETES à CRÉDIT

JEAN THOMANN - JAXY

40 Frs par MOIS
AU MÊME PRIX QU'AU COMPTANT
GARANTIES 3 ANS

Renseignements et Catalogue sur demande
COMPTOIR MUTUEL de CRÉDIT, 48, Av. de Saxe, PARIS (7^e)

LE BOUSSIÉ

Pour 10 fr. par an, abonnez-vous au Journal LE BOUSSIÉ, 24, rue du 4-Septembre, Paris (2^e), qui vous donnera gratuitement les renseignements que vous désirez sur toutes valeurs et vous fera le service de ses informations rapides.

LE TOUR DE FRANCE

à toujours permis aux bicyclettes

ARMOR

de mettre en valeur leurs qualités

1910 - Isclès, 1^{re} et 2^e du classement général, gagnant 13 étapes.
1912 - Groupés, 2^e et 5^e du classement général, gagnant 5 étapes.
1923 - 2^e du classement général (1^{re} caté.), 5^e du classement général (1^{re} caté.)
ET TOUJOURS SANS LE MOINDRE ACCIDENT DE MACHINE

ARMOR, 175, TOUR DE FRANCE
Catalogue n° 53 - sur demande à ARMOR, 23, avenue Trudaine, à PARIS, ou aux Agents de la marque

LE TOUR DE FRANCE

à toujours permis aux bicyclettes

ARMOR

de mettre en valeur leurs qualités

1910 - Isclès, 1^{re} et 2^e du classement général, gagnant 13 étapes.
1912 - Groupés, 2^e et 5^e du classement général, gagnant 5 étapes.
1923 - 2^e du classement général (1^{re} caté.), 5^e du classement général (1^{re} caté.)
ET TOUJOURS SANS LE MOINDRE ACCIDENT DE MACHINE

ARMOR, 175, TOUR DE FRANCE
Catalogue n° 53 - sur demande à ARMOR, 23, avenue Trudaine, à PARIS, ou aux Agents de la marque

LE TOUR DE FRANCE

à toujours permis aux bicyclettes

ARMOR

de mettre en valeur leurs qualités

1910 - Isclès, 1^{re} et 2^e du classement général, gagnant 13 étapes.
1912 - Groupés, 2^e et 5^e du classement général, gagnant 5 étapes.
1923 - 2^e du classement général (1^{re} caté.), 5^e du classement général (1^{re} caté.)
ET TOUJOURS SANS LE MOINDRE ACCIDENT DE MACHINE

ARMOR, 175, TOUR DE FRANCE
Catalogue n° 53 - sur demande à ARMOR, 23, avenue Trudaine, à PARIS, ou aux Agents de la marque

LE TOUR DE FRANCE

à toujours permis aux bicyclettes

ARMOR

de mettre en valeur leurs qualités

1910 - Isclès, 1^{re} et 2^e du classement général, gagnant 13 étapes.
1912 - Groupés, 2^e et 5^e du classement général, gagnant 5 étapes.
1923 - 2^e du classement général (1^{re} caté.), 5^e du classement général (1^{re} caté.)
ET TOUJOURS SANS LE MOINDRE ACCIDENT DE MACHINE

ARMOR, 175, TOUR DE FRANCE
Catalogue n° 53 - sur demande à ARMOR, 23, avenue Trudaine, à PARIS, ou aux Agents de la marque

LE TOUR DE FRANCE

à toujours permis aux bicyclettes

ARMOR

de mettre en valeur leurs qualités

1910 - Isclès, 1^{re} et 2^e du classement général, gagnant 13 étapes.
1912 - Groupés, 2^e et 5^e du classement général, gagnant 5 étapes.
1923 - 2^e du classement général (1^{re} caté.), 5^e du classement général (1^{re} caté.)
ET TOUJOURS SANS LE MOINDRE ACCIDENT DE MACHINE

ARMOR, 175, TOUR DE FRANCE
Catalogue n° 53 - sur demande à ARMOR, 23, avenue Trudaine, à PARIS, ou aux Agents de la marque

LE TOUR DE FRANCE

à toujours permis aux bicyclettes

ARMOR

de mettre en valeur leurs qualités

1910 - Isclès, 1^{re} et 2^e du classement général, gagnant 13 étapes.
1912 - Groupés, 2^e et 5^e du classement général, gagnant 5 étapes.
1923 - 2^e du classement général (1^{re} caté.), 5^e du classement général (1^{re} caté.)
ET TOUJOURS SANS LE MOINDRE ACCIDENT DE MACHINE

ARMOR, 175, TOUR DE FRANCE
Catalogue n° 53 - sur demande à ARMOR, 23, avenue Trudaine, à PARIS, ou aux Agents de la marque

CHAÎNE PEUGEOT

Une chaîne sans fin, c'est une chaîne qui dure indéfiniment, comme, par exemple, la chaîne PEUGEOT.

La chaîne PEUGEOT est livrée en boîte avec sa clef de serrage.

En vente chez tous les bons Agents de Cycles

Les Fils de Peugeot frères, Valenciennes (Doubs)

ESTOMAC FOIE INTESTIN

Traitement curatif du Docteur de Cock

Quantité de remèdes, de spécialités soi-disant curatives de toutes les maladies d'estomac, du foie, de l'intestin, n'apportent qu'un soulagement momentané. Le mal revient, bientôt plus violent, parce qu'il n'a pas été atteint dans sa cause.

C'est qu'il importe d'obtenir, c'est une guérison effective, radicale. Les Poudres de Cock vous fournissent le remède souverain, le remède sauveur, parce que les Poudres de Cock pratiquent réellement l'hygiène de l'estomac, du foie et de l'intestin, si étroitement unis pour rendre utile l'alimentation humaine.

Avec les Poudres de Cock, tous les aliments sont digérés, assimilés, ils créent du sang, des forces, de la vigueur et de la vie.

Pour guérir une maladie de l'estomac jusqu'à ses plus profondes racines, une gastrite, dyspepsie, gastralgie, dilatation, entérite, gastro-entérite, acidité, maux-membranaires, une maladie de foie, pour empêcher stérilement ces maladies de dégénérer en anémie, neurasthénie, diabète, albuminurie, appendicite, ulcère ou cancer, prenez avant ou après chaque repas un sachet de Poudres de Cock - 6 francs la boîte dans toutes les pharmacies.

ESTOMAC FOIE INTESTIN

Traitement curatif du Docteur de Cock

Quantité de remèdes, de spécialités soi-disant curatives de toutes les maladies d'estomac, du foie, de l'intestin, n'apportent qu'un soulagement momentané. Le mal revient, bientôt plus violent, parce qu'il n'a pas été atteint dans sa cause.

C'est qu'il importe d'obtenir, c'est une guérison effective, radicale. Les Poudres de Cock vous fournissent le remède souverain, le remède sauveur, parce que les Poudres de Cock pratiquent réellement l'hygiène de l'estomac, du foie et de l'intestin, si étroitement unis pour rendre utile l'alimentation humaine.

Avec les Poudres de Cock, tous les aliments sont digérés, assimilés, ils créent du sang, des forces, de la vigueur et de la vie.

Pour guérir une maladie de l'estomac jusqu'à ses plus profondes racines, une gastrite, dyspepsie, gastralgie, dilatation, entérite, gastro-entérite, acidité, maux-membranaires, une maladie de foie, pour empêcher stérilement ces maladies de dégénérer en anémie, neurasthénie, diabète, albuminurie, appendicite, ulcère ou cancer, prenez avant ou après chaque repas un sachet de Poudres de Cock - 6 francs la boîte dans toutes les pharmacies.

ESTOMAC FOIE INTESTIN

Traitement curatif du Docteur de Cock

Quantité de remèdes, de spécialités soi-disant curatives de toutes les maladies d'estomac, du foie, de l'intestin, n'apportent qu'un soulagement momentané. Le mal revient, bientôt plus violent, parce qu'il n'a pas été atteint dans sa cause.

C'est qu'il importe d'obtenir, c'est une guérison effective, radicale. Les Poudres de Cock vous fournissent le remède souverain, le remède sauveur, parce que les Poudres de Cock pratiquent réellement l'hygiène de l'estomac, du foie et de l'intestin, si étroitement unis pour rendre utile l'alimentation humaine.

Avec les Poudres de Cock, tous les aliments sont digérés, assimilés, ils créent du sang, des forces, de la vigueur et de la vie.

Pour guérir une maladie de l'estomac jusqu'à ses plus profondes racines, une gastrite, dyspepsie, gastralgie, dilatation, entérite, gastro-entérite, acidité, maux-membranaires, une maladie de foie, pour empêcher stérilement ces maladies de dégénérer en anémie, neurasthénie, diabète, albuminurie, appendicite, ulcère ou cancer, prenez avant ou après chaque repas un sachet de Poudres de Cock - 6 francs la boîte dans toutes les pharmacies.

ESTOMAC FOIE INTESTIN

Traitement curatif du Docteur de Cock

Quantité de remèdes, de spécialités soi-disant curatives de toutes les maladies d'estomac, du foie, de l'intestin, n'apportent qu'un soulagement momentané. Le mal revient, bientôt plus violent, parce qu'il n'a pas été atteint dans sa cause.

C'est qu'il importe d'obtenir, c'est une guérison effective, radicale. Les Poudres de Cock vous fournissent le remède souverain, le remède sauveur, parce que les Poudres de Cock pratiquent réellement l'hygiène de l'estomac, du foie et de l'intestin, si étroitement unis pour rendre utile l'alimentation humaine.

Avec les Poudres de Cock, tous les aliments sont digérés, assimilés, ils créent du sang, des forces, de la vigueur et de la vie.

Pour guérir une maladie de l'estomac jusqu'à ses plus profondes racines, une gastrite, dyspepsie, gastralgie, dilatation, entérite, gastro-entérite, acidité, maux-membranaires, une maladie de foie, pour empêcher stérilement ces maladies de dégénérer en anémie, neurasthénie, diabète, albuminurie, appendicite, ulcère ou cancer, prenez avant ou après chaque repas un sachet de Poudres de Cock - 6 francs la boîte dans toutes les pharmacies.

ESTOMAC FOIE INTESTIN

Traitement curatif du Docteur de Cock

Quantité de remèdes, de spécialités soi-disant curatives de toutes les maladies d'estomac, du foie, de l'intestin, n'apportent qu'un soulagement momentané. Le mal revient, bientôt plus violent, parce qu'il n'a pas été atteint dans sa cause.

C'est qu'il importe d'obtenir, c'est une guérison effective, radicale. Les Poudres de Cock vous fournissent le remède souverain, le remède sauveur, parce que les Poudres de Cock pratiquent réellement l'hygiène de l'estomac, du foie et de l'intestin, si étroitement unis pour rendre utile l'alimentation humaine.

Avec les Poudres de Cock, tous les aliments sont digérés, assimilés, ils créent du sang, des forces, de la vigueur et de la vie.

Pour guérir une maladie de l'estomac jusqu'à ses plus profondes racines, une gastrite, dyspepsie, gastralgie, dilatation, entérite, gastro-entérite, acidité, maux-membranaires, une maladie de foie, pour empêcher stérilement ces maladies de dégénérer en anémie, neurasthénie, diabète, albuminurie, appendicite, ulcère ou cancer, prenez avant ou après chaque repas un sachet de Poudres de Cock - 6 francs la boîte dans toutes les pharmacies.

ESTOMAC FOIE INTESTIN

Traitement curatif du Docteur de Cock

Quantité de remèdes, de spécialités soi-disant curatives de toutes les maladies d'estomac, du foie, de l'intestin, n'apportent qu'un soulagement momentané. Le mal revient, bientôt plus violent, parce qu'il n'a pas été atteint dans sa cause.

C'est qu'il importe d'obtenir, c'est une guérison effective, radicale. Les Poudres de Cock vous fournissent le remède souverain, le remède sauveur, parce que les Poudres de Cock pratiquent réellement l'hygiène de l'estomac, du foie et de l'intestin, si étroitement unis pour rendre utile l'alimentation humaine.

Avec les Poudres de Cock, tous les aliments sont digérés, assimilés, ils créent du sang, des forces, de la vigueur et de la vie.

Pour guérir une maladie de l'estomac jusqu'à ses plus profondes racines, une gastrite, dyspepsie, gastralgie, dilatation, entérite, gastro-entérite, acidité, maux-membranaires, une maladie de foie, pour empêcher stérilement ces maladies de dégénérer en anémie, neurasthénie, diabète, albuminurie, appendicite, ulcère ou cancer, prenez avant ou après chaque repas un sachet de Poudres de Cock - 6 francs la boîte dans toutes les pharmacies.

ESTOMAC FOIE INTESTIN

Traitement curatif du Docteur de Cock

Quantité de remèdes, de spécialités soi-disant curatives de toutes les maladies d'estomac, du foie, de l'intestin, n'apportent qu'un soulagement momentané. Le mal revient, bientôt plus violent, parce qu'il n'a pas été atteint dans sa cause.

C'est qu'il importe d'obtenir, c'est une guérison effective, radicale. Les Poudres de Cock vous fournissent le remède souverain, le remède sauveur, parce que les Poudres de Cock pratiquent réellement l'hygiène de l'estomac, du foie et de l'intestin, si étroitement unis pour rendre utile l'alimentation humaine.

Avec les Poudres de Cock, tous les aliments sont digérés, assimilés, ils créent du sang, des forces, de la vigueur et de la vie.

Pour guérir une maladie de l'estomac jusqu'à ses plus profondes racines, une gastrite, dyspepsie, gastralgie, dilatation, entérite, gastro-entérite, acidité, maux-membranaires, une maladie de foie, pour empêcher stérilement ces maladies de dégénérer en anémie, neurasthénie, diabète, albuminurie, appendicite, ulcère ou cancer, prenez avant ou après chaque repas un sachet de Poudres de Cock - 6 francs la boîte dans toutes les pharmacies.

ESTOMAC FOIE INTESTIN

Traitement curatif du Docteur de Cock

Quantité de remèdes, de spécialités soi-disant curatives de toutes les maladies d'estomac, du foie, de l'intestin, n'apportent qu'un soulagement momentané. Le mal revient, bientôt plus violent, parce qu'il n'a pas été atteint dans sa cause.

C'est qu'il importe d'obtenir, c'est une guérison effective, radicale. Les Poudres de Cock vous fournissent le remède souverain, le remède sauveur, parce que les Poudres de Cock pratiquent réellement l'hygiène de l'estomac, du foie et de l'intestin, si étroitement unis pour rendre utile l'alimentation humaine.

Avec les Poudres de Cock, tous les aliments sont digérés, assimilés, ils créent du sang, des forces, de la vigueur et de la vie.

Pour guérir une maladie de l'estomac jusqu'à ses plus profondes racines, une gastrite, dyspepsie, gastralgie, dilatation, entérite, gastro-entérite, acidité, maux-membranaires, une maladie de foie, pour empêcher stérilement ces maladies de dégénérer en anémie, neurasthénie, diabète, albuminurie, appendicite, ulcère ou cancer, prenez avant ou après chaque repas un sachet de Poudres de Cock - 6 francs la boîte dans toutes les pharmacies.